

L'Emulation dans quelques-unes de ses œuvres (1947-1997)

Autor(en): **Kohler, François / Hauser, Claude**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **100 (1997)**

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549933>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'Emulation dans quelques-unes de ses œuvres (1947-1997)

par François Kohler et Claude Hauser

« Nos fondateurs ont créé la société pour être la voix du Jura, qui manquait d'une indépendance cantonale et d'une université, et la gardienne de son patrimoine culturel, donc de son âme. »

Charles Beuchat, *Actes SJE* 1963, p. 193.

INTRODUCTION

La célébration du 150^e anniversaire de la Société jurassienne d'Emulation n'est-elle pas l'occasion de jeter un regard en arrière ? En l'état actuel des travaux et des recherches concernant la plus ancienne des grandes associations jurassiennes ¹, il n'était pas pensable de rédiger une monographie historique englobant d'un regard synthétique les 150 ans d'existence de la société. Mais nous avons pensé, un peu tardivement il est vrai, que les historiens ne pouvaient pas laisser passer cet anniversaire sans y apporter une contribution, fût-elle plus modeste. Ne serait-ce qu'en signe de gratitude pour le rôle que la SJE a joué dans les progrès de l'historiographie jurassienne et son soutien sans faille au Cercle d'études historiques depuis sa fondation.

Même limitée chronologiquement au dernier demi-siècle, cette étude historique n'a pas la prétention à l'exhaustivité d'une monographie. Faute de temps, une recherche systématique dans les archives de la société, classées par Claude Rebetez et déposées aux Archives de la République et Canton du Jura, était exclue. Nous y avons cependant eu recours pour éclairer certains événements et problèmes particuliers, tout en utilisant largement les procès-verbaux et rapports reproduits annuellement dans les *Actes*. S'ils sont intéressants par leur caractère synthétique, ces derniers documents destinés au public, gommant parfois certaines aspérités : les hésitations, les difficultés, les échecs et les conflits que connaît

toute entreprise humaine sont souvent atténués, sinon omis, il faut en être conscient.

Evoquant, en 1967, les rapports entre le Comité directeur et les quinze sections, Charles Beuchat faisait le constat suivant : « En comparaison d'autres associations plus centralisées, l'unité et la facilité administrative souffrent un peu de cette structure « disloquée ». Mais la diversité de nos régions et la complexité des esprits et des caractères y gagnent de pouvoir s'affirmer et manifester ainsi leur originalité multiple et leur vitalité ». Cette structure protéiforme de l'Emulation, plus encore aujourd'hui qu'hier avec la création des cercles et l'essor des éditions, est indéniablement une richesse. Mais elle rend aussi singulièrement plus complexe la tâche de l'historien.

Aussi le lecteur comprendra-t-il sûrement qu'il n'était pas possible de présenter d'une manière exhaustive l'organisation, la sociologie, les activités multiples, les rapports avec les milieux culturels ainsi que les institutions politiques de la SJE pendant un demi-siècle. A l'intérieur de ces différentes rubriques, nous avons choisi les moments et les aspects qui nous ont paru les plus significatifs, mais aussi les plus abordables en fonction de la documentation disponible et de notre propre connaissance de l'historiographie jurassienne.

Partant du postulat selon lequel la SJE existe non seulement en elle-même, à travers ses statuts, ses activités et ses membres, qui font vivre les sections et les cercles, mais aussi en s'inscrivant dans un champ politique et culturel en évolution constante, nous avons mis un accent particulier sur les rapports entretenus par l'Emulation avec les autres institutions culturelles et politiques du Jura et du canton de Berne, durant son dernier demi-siècle d'existence. Ainsi devrait-on voir apparaître, nous l'espérons, l'Emulation dans quelques-unes de ses œuvres.

BUTS ET ORGANISATION DE LA SJE

La SJE en 1947

La SJE, qui fête son centenaire en septembre 1947, par ses objectifs et par sa composition, mérite pleinement son appellation de grande association jurassienne. L'article 2 des statuts révisés en 1915 définit ainsi les objectifs de la société :

Encourager et propager dans le Jura bernois l'étude et la culture des lettres, des sciences et des arts.

Elle s'occupe en particulier de la conservation des monuments historiques et de tout ce qui a trait à l'histoire du Jura.

Elle s'intéresse à la prospérité des établissements scientifiques du Jura bernois et les soutient de son mieux.

De même, elle discute les questions d'intérêt public général.

Enfin, elle travaille à la défense de la langue française et des traditions jurassiennes.

Si les principes de base de l'association restent les mêmes que ceux du texte fondateur de 1847, son rôle de conservatrice du patrimoine historique et de société d'utilité publique, qu'elle avait toujours exercé, y est mieux affirmé, de même que – en réponse aux tentatives de germanisation du début du XX^e siècle – elle a senti la nécessité d'explicitier sa vocation de gardienne de la langue française.

Association fondée sur l'adhésion individuelle, la SJE compte en 1947 quelque 1800 membres répartis entre 14 sections : celles de Porrentruy, Delémont, Erguël, La Neuveville, Bienne, Prévôté, Franches-Montagnes et Tramelan sur le territoire de l'ancien Evêché de Bâle ; Berne, Bâle, La Chaux-de-Fonds, Genève, Lausanne et Fribourg regroupant des Jurassiens domiciliés à l'extérieur.

Elle recrute ses membres parmi les élites intellectuelle, sociale et politique du Jura bernois : professeurs et instituteurs, curés et pasteurs, avocats et notaires, médecins et pharmaciens, architectes et ingénieurs, industriels et commerçants, directeurs et fondés de pouvoir, préfets et présidents de tribunaux, députés au Grand Conseil, conseillers nationaux et conseillers d'Etat jurassiens. Mais, à de rares exceptions, les milieux ouvriers et socialistes ainsi que le monde paysan en sont restés en dehors.

Sous la férule du colonel Ali Rebetez, président central, qui « dirige militairement » les séances, le Comité central de neuf membres qui préside aux destinées de la société est uniquement composé de personnalités issues de la section de Porrentruy, tradition ancrée dans les statuts. Deux professeurs, quatre avocats, un pharmacien, le préfet et le secrétaire municipal composent alors l'organe directeur de l'Emulation, dont l'activité s'articule en deux volets : l'organisation centrale et les sections très autonomes dans leur administration et leur activité.

MODIFICATIONS DES OBJECTIFS : DE L'AUTONOMIE À L'UNITÉ

Un demi-siècle après avoir fêté son centenaire, si l'Emulation conserve l'idéal des pères fondateurs, elle a dû légèrement modifier ses

objectifs et ses structures, afin de s'adapter à l'évolution des conditions sociales, culturelles et politiques.

En 1947, l'Emulation qui prétendait, avec quelques bonnes raisons, être la « voix du Jura » et la gardienne de l'âme du Jura, « privé d'indépendance cantonale », se trouve soudainement confrontée à la revendication de l'autonomie politique et à un mouvement séparatiste. En effet, la manifestation populaire de protestation du 20 septembre 1947 précède d'une semaine le centenaire de l'Emulation. On verra plus loin son attitude, surtout celle de ses responsables, au cours des principales péripéties de la Question jurassienne. Du point de vue statutaire, l'évolution politique a conduit la SJE à retoucher à deux reprises son article fondamental.

La révision totale des statuts de 1961, qui survient peu après le plébiscite négatif de 1959, modifie sensiblement le texte de l'article 2 :

L'Emulation travaille au rayonnement intellectuel du Jura dont elle groupe, encourage et développe les activités culturelles.

Elle rassemble les bonnes volontés autour de l'emblème jurassien.

Elle traite des questions d'intérêt général relatives au Jura et au peuple jurassien.

Elle défend le patrimoine du Jura et aide à faire connaître son histoire.

Elle protège et défend la langue française.

Par rapport au libellé précédent, on note un changement important qui confine à une prise de position politique. Il n'est plus question de Jura bernois, mais du « peuple jurassien », reconnu par la Constitution bernoise en 1950. Et, en proclamant sa volonté de rassemblement « autour de l'emblème jurassien », certes officiellement homologué et solennellement présenté lors de l'Assemblée générale du 22 septembre 1951, mais renié depuis par le mouvement antiséparatiste, elle se déclare apparemment autonomiste.

Curieusement, ce n'est pas sur cet article, mais à propos de l'interprétation de l'article 3 traitant de la neutralité politique de la société que s'élève le débat, animé notamment par Roland Béguelin et Roger Schaffter d'un côté, les représentants de la section de Saint-Imier de l'autre. Contre l'avis de ces derniers, l'Assemblée du 25 novembre 1961 – par 105 voix contre 38 – décide que, neutre en matière politique et confessionnelle, l'Emulation se réserve le droit de traiter « des questions d'intérêt général relatives au Jura et au peuple jurassien », comme le stipule l'article 2.

En 1976, au lendemain du plébiscite du 23 juin 1974 qui a créé le canton du Jura et des sous-plébiscites qui l'ont amputé de quatre districts, la SJE adapte son article fondamental à la nouvelle situation politique. Son objectif sera désormais de préserver l'unité morale par-dessus les frontières politiques.

L'Emulation maintient l'unité culturelle du peuple jurassien dans un esprit de fraternité.

Elle traite les questions d'intérêt général relatives au peuple jurassien, dont elle défend le patrimoine.

Elle travaille au rayonnement intellectuel du peuple jurassien et aide à faire connaître son histoire.

Elle protège et défend la langue française.

Cette modification des statuts – dans la ligne de la décision de 1961 – ne suscite pas de controverse, car la plupart des membres probernois ont déjà ou s'apprêtent à quitter l'Emulation.

Quant aux structures, les modifications les plus importantes concernent la réorganisation des organes centraux et la création des cercles d'études.

La réforme de 1961

En 1948, dans le but « d'intéresser davantage toutes nos sections à la vie de l'Emulation, beaucoup plus que ce n'est le cas actuellement », la composition du Comité central est modifiée : il comprendra un bureau de cinq membres choisis dans la section de Porrentruy et les présidents des sections. En 1953, le nombre des membres du Bureau est porté à sept, parmi lesquels figure le bibliothécaire dont le poste est revalorisé.

De beaucoup plus grande ampleur apparaissent les changements engendrés en 1961 par la révision des statuts et le renouvellement presque complet du cadre dirigeant, et que symbolisèrent la nouvelle présentation des *Actes*.

Comme précédemment, l'Emulation reste fondée sur l'adhésion individuelle : toute personne peut devenir membre en adressant une demande écrite à la section dans le rayon de laquelle elle est domiciliée. Les membres versent une cotisation annuelle fixée par l'Assemblée générale, laquelle donne droit au volume annuel des *Actes*. Les titres de membres d'honneur – pour éminents services rendus à la société ou au Jura – ou de membres correspondants – pour des personnes extérieures à la société pouvant l'honorer de leur patronage ou s'étant distinguées par leurs travaux intéressant le Jura – sont aussi maintenus. Mais une nouvelle catégorie est introduite : la SJE peut recevoir, à titre de membres collectifs, des associations jurassiennes à but culturel. L'Université populaire jurassienne, l'Association jurassienne des Amis du théâtre et la Fédération jurassienne des troupes de théâtre amateur adhèrent ainsi à la société.

Pour la première fois, l'organe exécutif de l'Emulation n'est plus la chasse gardée de la section de Porrentruy. Au sein du Comité directeur, formé de neuf membres (onze depuis 1976), seuls le président, le

secrétaire général et le bibliothécaire doivent être choisis dans la section mère. Porrentruy, siège de la société, conserve les postes clés, mais n'a plus la majorité au sein du Comité directeur. En 1961, celui-ci était composé de quatre Ajoulots, un Imérien, un Tramelot, un Biennois, un Delémontain et un Franc-Montagnard. En 1997, seuls le président, le secrétaire général et le bibliothécaire sont de Porrentruy, deux viennent de Moutier, les autres de Saint-Imier, Courtelary, La Neuveville, Delémont et Saignelégier.

Autre innovation, l'institution d'un Conseil, composé des membres du Comité directeur, des présidents des sections, des membres collectifs et des commissions permanentes, également des responsables des cercles d'études à partir de 1976. Il se réunit au moins deux fois par année et traite de toutes les questions soumises à l'Assemblée générale. Il est doté de certaines compétences : présentation des candidats au Comité directeur, désignation des fonctions rétribuées et détermination du montant des honoraires, choix du lieu de l'Assemblée générale, constitution des commissions. En fait, cet organe remplaçait le Comité central étendu. Réuni la veille de l'assemblée au printemps et en automne, le Conseil deviendra en réalité le véritable organe délibérant, en lieu et place de l'Assemblée générale annuelle, qui se contente de ratifier, sans débat ou presque, les décisions prises.

La révision de 1961 ne touche pas l'organisation des sections, mais crée pour celles-ci un poste d'animateur au sein du Comité directeur, chargé d'assurer le lien entre elles et avec l'organe central.

Une direction « bicéphale »

Mais en créant un poste de secrétaire général, sans en définir le cahier des charges et en le confiant à une personnalité telle que le recteur de l'Ecole cantonale de Porrentruy, Alphonse Widmer, la SJE se donne en réalité une direction bicéphale. Par son engagement, son efficacité administrative et sa position hiérarchique, il s'impose pendant deux décennies comme le véritable patron de l'Emulation, même s'il sait rester dans l'ombre de quatre présidents aux qualités reconnues : le littérateur Charles Beuchat, le scientifique Edmond Guéniat et les latinistes Michel Boillat et Jean-Marie Fleury. Le départ d'Alphonse Widmer n'a pas remis en cause la direction bicéphale de la SJE, qui apparaît plus équilibrée avec le tandem Philippe Wicht-Bernard Moritz auquel a succédé celui formé par Claude Juillerat et Jean-François Lachat.

A son départ en 1982, les fonctions assumées par Alphonse Widmer sont réparties entre trois personnes, tous professeurs du Lycée cantonal de Porrentruy : Bernard Moritz lui succède au poste de secrétaire général ; Jean Michel prend en charge la rédaction et l'administration des *Actes* et Bernard Bédât la responsabilité des éditions, auxquelles il don-

nera un essor remarquable. Ne pouvant plus bénéficier de l'apport du secrétariat de l'Ecole cantonale, la SJE est obligée de louer un local et d'engager une secrétaire à mi-temps. En 1982, l'administration de la SJE est installée au rez-de-chaussée du N° 36 de la rue de l'Eglise. Marie-Hélène Bédât et Madeleine Lachat, engagée par la suite, en assurent le bon fonctionnement à la satisfaction générale.

Les cercles d'études

Même rénovée dans ses structures, la SJE n'a pas encore retrouvé l'une des dimensions qui avait fait sa force au XIX^e siècle : l'Assemblée générale annuelle était à l'origine le lieu de rencontre où écrivains, historiens ou scientifiques venaient présenter et confronter les résultats de leurs travaux et de leurs recherches. Elle ne jouait plus depuis longtemps ce rôle et les sections ne pouvaient pas l'assumer. La création de l'Institut jurassien des Sciences, des Lettres et des Arts en 1950, réservé à une petite élite cooptée, n'avait que partiellement comblé ce vide. La création sous son égide des cercles d'études historiques en 1970 et d'études scientifiques en 1971 redonne à l'Emulation le contact direct avec la recherche. A côté de la modification de l'article fondamental, la révision de 1976 entérine l'existence des cercles. « Regroupant les membres de la société qui désirent se vouer à l'étude d'un domaine particulier de la connaissance », ils « s'organisent et s'administrent librement » et « reçoivent un subside en rapport avec leur activité et les moyens financiers de la société ». La constitution des cercles et leur activité sera présentée plus loin.

La révision des statuts de 1991 est une simple mise à jour cosmétique qui n'entraîne aucune modification importante, si ce n'est l'article 52 qui confie au Comité directeur le soin d'organiser à Delémont le Fonds Rais. Il s'agit des archives personnelles de feu « l'archiviste du Jura » André Rais, contenant notamment les fichiers de l'Armorial et du Livre d'Or des familles jurassiennes, rachetées par l'Emulation après son décès.

IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE ET COMPOSITION SOCIOLOGIQUE

Les sections et les membres

En 1947, la SJE comptait 14 sections regroupant quelque 1800 membres ; en 1997, elle rassemble 17 sections et près de 2000 membres. Le

bilan paraît « globalement positif », mais la progression n'est pas spectaculaire. En fait, l'évolution des effectifs est un peu plus complexe comme le suggère ce tableau.

Membres de la SJE par sections

Sections	Membres			Membres (%)		
	1995	1967	1948	1996	1967	1948
Porrentruy	420	400	377	21	22	21
Delémont	320	201	132	16	11	7
Franches-Montagnes	200	90	70	10	5	4
Erguël	95	110	117	5	6	6
La Neuveville	30	50	62	2	3	3
Prévôté	130	175	235	7	10	13
Tramelan	60	46	70	3	2	4
Bienne	120	154	76	6	8	4
Berne	60	152	242	3	8	13
Bâle	80	123	81	4	7	4
La Chaux-de-Fonds	70	19	61	4	1	3
Genève	130	143	122	7	8	7
Lausanne	100	118	80	5	6	4
Fribourg	35	16	31	2	1	2
Nyon-Rolle-Aubonne			38			2
Neuchâtel	60	44	27	3	2	1
Valais	30			2		
Zurich	40			2		
Total	1980	1841	1821	100	100	100

Sources : *Actes SJE 1948* (liste des membres) et 1968, p. 394, *Présentation de la SJE* (projet, 1995).

La légère progression des effectifs est en fait le résultat d'un incessant mouvement des membres (admissions, démissions, décès), que l'on peut suivre – hélas seulement partiellement – dans les *Actes*. Ainsi, l'Emulation annonce 1841 membres au 1^{er} juin 1967 ; après avoir dépassé 1900 en 1969, les effectifs reculent assez sensiblement puisqu'en 1976 l'Emulation fait état de 1567 membres. Une remontée est amorcée à la fin des années 1970 et au début des années 1980. On recense 1949 membres en 1986 et un peu plus de 2000 membres au début des années 1990. Un

décompte des membres par sections indique 1980 membres au début 1995 ; en novembre 1997, le fichier comprend 1862 membres, dont 373 couples.

Par son implantation géographique et sa composition sociologique, l'Emulation de 1997 présente un visage assez différent de celui de 1947. En 1947, aux sept sections jurassiennes – Delémont, Erguël, Franches-Montagnes, La Neuveville, Porrentruy, Prévôté (Moutier) et Tramelan – s'ajoutaient sept sections à l'extérieur du Jura. En 1948, deux nouvelles sections de la diaspora furent fondées : Neuchâtel et Nyon-Rolle-Aubonne. Cette dernière disparut après quelques années ; deux autres seront créées bien plus tard : Valais en mai 1987, Zurich et environs en avril 1989.

Comme le montre le tableau suivant, le mouvement des membres a provoqué une modification de l'implantation géographique de la société.

Répartition des membres de la SJE par régions (en %)

	1995	1967	1948
Canton du Jura	47	38	32
Jura bernois	16	21	27
Bienne, Berne	9	17	17
Bâle, Zurich	6	7	4
Suisse romande	21	18	20
Total	100	100	100

Elle s'est nettement renforcée dans les districts de la République et Canton du Jura, où elle recrute près de la moitié de ses membres contre un tiers en 1947. Cela est dû notamment à la forte progression des sections de Delémont et des Franches-Montagnes. A l'inverse, l'Emulation a régressé dans les districts du Jura bernois, lesquels ne comptent plus que le 16 % des membres contre 27 % un demi-siècle auparavant. A Bienne, la section qui avait doublé ses effectifs en 1967 a reperdu du terrain par la suite ; quant à Berne, deuxième section en 1947, elle a perdu les trois-quarts de ses effectifs.

Il apparaît évident que l'attitude de la SJE dans la Question jurassienne – et notamment au moment des plébiscites – explique en partie cet affaiblissement dans le Jura méridional. La scission du Jura entraîne un double mouvement. D'une part, de nombreux membres probernois quittent progressivement l'Emulation. En 1975, le président de la section de Bienne signale dans son rapport annuel que : « l'attitude sans ambiguïté de notre société au cours des virulentes campagnes précédant les votations a provoqué, à Bienne, une dizaine de démissions pour des raisons

politiques ». Mais ces départs ne sont pas totalement compensés par l'adhésion des Jurassiens du Sud autonomistes qui trouvent dans l'Emulation un moyen d'exprimer leur attachement à l'identité jurassienne, malgré le réveil de la section de la Prévôté qui récolte une soixantaine d'adhésions en 1980-81. ²

Ces quelques considérations n'épuisent pas l'analyse des causes de l'évolution des effectifs de la SJE, laquelle nécessiterait une étude section par section. Cette dernière serait également indispensable à une étude sociologique, dont nous avons esquissé une première approche.

PORTRAIT SOCIOLOGIQUE DE L'« ÉMULATEUR DE L'APRÈS-GUERRE »

Avant de descendre au niveau des sections, examinons rapidement les caractéristiques des dirigeants de l'Emulation. Premièrement, on constate que parmi les 46 personnes ayant siégé au Comité central, aujourd'hui Comité directeur, 44 sont des hommes. La première femme, Anne-Marie Steullet, de Moutier, n'y a accédé qu'en 1981 ; depuis 1992, Marcelle Roulet, de Saint-Imier, l'accompagne.

En 1947, les neuf membres sont des notables de Porrentruy : deux professeurs, le préfet, le secrétaire municipal, quatre avocats et un pharmacien. A partir de 1961, Porrentruy perd son monopole absolu. En 1997, sur les onze personnes qui sont aux commandes, les quatre qui détiennent les postes clés – le président, le secrétaire et les responsables des *Actes* et des éditions – viennent de Porrentruy ; parmi les assesseurs deux sont du district de Courtelary, et un des autres districts : La Neuveville, Moutier, Delémont, Les Franches-Montagnes. Les enseignants y sont majoritaires ; ils sont sept pour une journaliste, une architecte et deux cadres supérieurs de banque.

Qu'en est-il à l'échelon des sections ?

La répartition socioprofessionnelle des membres des comités de sections de l'Emulation se présente comme suit au cours de ces cinquante dernières années :

Année	Classes ³		
	Aisées	Moyennes	Modestes
1947	39 %	49 %	12 %
1961	29 %	49 %	22 %
1975 ⁴	31 %	49 %	20 %
1996	14 %	64 %	22 %

Le premier enseignement que l'on peut tirer de ce tableau est sans conteste la lente, mais constante démocratisation que connaissent les comités de sections de l'Emulation, reflétant ainsi une évolution socioculturelle globale au cours de cette période. En lent recul durant les « Trente Glorieuses », les représentants des classes aisées voient leur nombre chuter ces vingt dernières années, au profit des couches modestes tout d'abord, qui émergent dans l'après-guerre par l'intermédiaire des employés, de plus en plus nombreux ; dans un second temps, les franges dirigeantes de l'Emulation se recrutent aux deux tiers au sein de la classe moyenne, composée pour moitié d'enseignants. L'image traditionnellement admise d'une société régie par ces derniers, même si elle est confirmée par ces chiffres, ne doit ainsi pas être exagérée : la proportion d'enseignants actifs dans les comités de sections au cours des cinquante dernières années oscille en effet entre un cinquième et un quart.

On observera encore trois phénomènes intéressants à partir de ces données. Tout d'abord la disparition des religieux : faiblement représentés (5 %, puis 2 %) jusqu'aux années soixante, ils disparaissent ensuite des comités de sections, signe de la laïcisation de la société contemporaine – et plus particulièrement de son champ culturel – qui intervient après la Seconde Guerre mondiale. Sur un autre plan, l'absence totale des professions de la terre dans l'échantillonnage retenu surprend : dans une société jurassienne longtemps à dominante rurale, les sphères culturelles relativement larges et ouvertes de l'Emulation demeurent fermées aux agriculteurs. Enfin, dernier constat, ce n'est visiblement pas au sein des sections de la société que se rencontrent et échangent les créateurs jurassiens de profession. Leur nombre négligeable parmi les membres des comités confirme la fonction de « médiatrice » plutôt que « créatrice » culturelle que remplit l'Emulation dans la société jurassienne contemporaine.

En conclusion de cette esquisse de profil sociologique, il n'est pas intéressant de constater que ce n'est plus seulement le poids des ans et de la tradition qui font de l'Emulation une « vieille dame », pour reprendre un qualificatif largement usité : jamais les retraité(e)s n'ont été aussi nombreux et actifs dans les sections – si l'on en croit les données disponibles – que ces dernières années (plus de 10 % des membres des comités en 1996). Cette irruption du troisième âge dans les loisirs culturels apparaît cependant comme relativement mineure devant l'ampleur de l'augmentation de la présence féminine au sein des comités de sections. De 3.5 % l'année du centenaire de la société à 16.6 % en 1975, en passant par un 10 % au tournant des années soixante, le pourcentage de femmes actives dans les secteurs dirigeants de l'Emulation explose ces vingt dernières années pour atteindre près de 40 % du total des membres. Assurément, ces deux phénomènes dénotent une évolution marquante de la culture et des loisirs dans la société du temps présent,

qu'il serait intéressant de comparer avec le développement sociologique des sociétés savantes dans d'autres régions ou pays voisins.

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS DE L'ORGANISATION CENTRALE

Les « Actes »

« Voués à l'Histoire, à la Science, aux Lettres, aux Arts, les *Actes* forment à eux-seuls une bibliothèque, une documentation, une anthologie, un florilège. Depuis plus de cent ans, les meilleurs esprits et les meilleures plumes du Jura ont travaillé pour eux et il demeure exclu de la part d'un historien ou d'un essayiste d'aujourd'hui et de demain de vouloir œuvrer en ignorant cette richesse très réelle et dont beaucoup de cantons, dotés pourtant d'université, nous envient la possession. Par l'existence seule de ses *Actes*, la Société jurassienne d'Emulation justifierait sa propre existence et la nécessité de son existence ». Ainsi s'exprime Charles Beuchat en 1971, dans *Le Jura, terre romande*, 17^e cahier de l'Alliance culturelle romande. Cette belle définition de la publication phare de l'Emulation est encore valable aujourd'hui, puisqu'à une exception près, le volume des *Actes* a continué à paraître chaque année depuis le centenaire.

Le mérite en revient certes à la société, mais également à quelques hommes qui ont, par leur dévouement et leurs compétences, assuré la publication régulière d'un ouvrage de qualité : Ali Rebetez, Roger Flückiger, Alphonse Widmer, Jean Michel et Claude Rebetez. Même si le responsable des *Actes* est épaulé depuis quelques années par les trois membres de la Commission des *Actes*, c'est lui qui est en première ligne, tant pour la mise au point des textes que la réalisation du volume annuel.

Il n'est pas question de faire ici un inventaire même sommaire du contenu des 49 volumes parus depuis 1947, dont le nombre de pages a généralement varié entre 300 et 500.⁵ Signalons seulement quelques changements significatifs. Les transformations successives dans la présentation – couverture, avec la vouivre depuis 1983, graphisme, iconographie plus abondante et plus riche – sont immédiatement perceptibles. Quant au contenu, il faut relever la place nettement plus importante faite aux beaux-arts – peinture, sculpture, architecture, musique – à partir des années soixante, ainsi que les apports des cercles, comme les actes des colloques thématiques du Cercle d'études historiques ou les communications présentées au Cercle d'études scientifiques.

La répartition entre l'histoire, les sciences, les lettres et les arts varie d'un volume à l'autre, en fonction des contributions individuelles disponibles et de l'activité des cercles, mais les responsables des *Actes* ont généralement veillé à présenter une offre équilibrée aux lecteurs.

Les éditions

A côté de la parution annuelle des *Actes*, l'Emulation s'est toujours préoccupée de favoriser l'édition d'ouvrages jurassiens. Des œuvres de Quiquerez au XIX^e siècle aux *Monuments du Jura historique du Jura bernois* (1929) et au *Glossaire des patois de l'Ajoie* (1947), elle en a publié elle-même une douzaine. Mais l'encouragement des auteurs jurassiens passait surtout par l'octroi d'une aide financière, soit par une participation aux frais d'édition, soit par l'achat d'un certain nombre de volumes. Depuis 1943, un « heureux accord » avec l'ADIJ et Pro Jura, prévoyant une concertation dans « toutes les questions qui les intéressent réciproquement » ainsi qu'une « appréciable subvention » de la part des deux « sœurs riches et bienveillantes » ont permis à l'Emulation d'accroître les « modestes subsides destinés à l'encouragement des auteurs jurassiens ».

Cette politique de subventionnement d'ouvrages – et d'autres activités culturelles – sera poursuivie jusque dans les années 1960. Plusieurs milliers de francs sont ainsi répartis chaque année. A partir des années septante, l'Emulation abandonne cette pratique. En revanche, l'édition devient au cours des deux dernières décennies l'une des activités majeures de l'Emulation, sous l'impulsion d'Alphonse Widmer dans un premier temps, puis de son successeur Bernard Bédât.

Jusque-là, rares sont les ouvrages édités par l'Emulation depuis la sortie du livre du centenaire en 1947. En 1958, en collaboration avec l'Institut jurassien des Sciences, des Lettres et des Arts, elle avait publié les œuvres complètes de Werner Renfer, poète et écrivain jurassien, introduites et annotées par Pierre-Olivier Walzer, lequel assumera quelques années plus tard la direction de la publication de l'*Anthologie jurassienne*. Ces deux forts volumes, « qui font compte des richesses spirituelles du Jura dans le domaine de l'histoire, des sciences et des lettres » sont édités par l'Emulation en 1964, « de concert avec l'Institut jurassien, promoteur de l'idée », mais sans aide financière du gouvernement bernois qui refuse tout subside à cette publication majeure. Au cours des années 1970, avec le projet de *Panorama du Pays jurassien*, l'Emulation s'engage résolument dans la voie de l'édition.

En 1971, inspiré par l'exemple de l'*Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, Alphonse Widmer lance l'idée d'un ouvrage en plusieurs volumes consacré à la connaissance du Jura sous ses aspects les plus variés. Ce

projet ambitieux baptisé *Panorama du Pays jurassien*, après quelques années de tâtonnements, se concrétise avec la création – décidée par le Conseil du 6 décembre 1975 – d'une commission de publication, « chargée d'élaborer un projet d'ensemble concernant le contenu et la présentation extérieure de la collection ». Au printemps 1977, la commission qui s'est adjoint les services d'un spécialiste, Joseph Jobé, éditeur à Lausanne, présente la conception générale du *Panorama du Pays jurassien*, qui « comprendra cinq volumes traitant des différents aspects de l'histoire et de la réalité jurassienne », qui paraîtront à intervalles réguliers de deux ans au maximum. Tout en visant le public le plus large, l'ouvrage sera « sérieux quant au fond et agréable quant à la rédaction et la présentation ».

Portrait du Jura, le premier volume du *Panorama du Pays jurassien* sort de presse en 1979. *Des travaux et des hommes*, consacré à l'agriculture, l'artisanat, l'industrie et aux transports, paraît deux ans plus tard. *La mémoire du peuple*, une approche du passé à travers des objets-témoins, suit en 1983. Le quatrième volume *Vivre en société*, radiographie de la vie sociale et des mentalités dans le Jura contemporain, après une longue gestation, verra le jour seulement en 1993.

Mais, dans l'intervalle, l'Emulation, sous l'impulsion du nouveau responsable des éditions, Bernard Bédard, avait lancé deux nouvelles collections : *L'Œil et la Mémoire*, douze volumes parus depuis 1985 : travaux historiques, témoignages personnels, réédition d'ouvrages anciens, mais aussi hommage à Alexandre Voisard et approche de l'art contemporain dans le Jura ; *L'Art en Œuvre*, six ouvrages richement illustrés présentant des artistes jurassiens (peintres, sculpteurs, photographes) : Jean-François Comment, Jacques Bélat, Gérard Bregnard, Peter Fürst, René Myrha et Jean-René Moeschler, dans l'ordre chronologique de parution depuis 1988.

Parallèlement, l'Emulation produit également des ouvrages hors collection. En 1984, la *Nouvelle histoire du Jura*, rédigée par un collectif d'auteurs du Cercle d'études historiques, est présentée à l'Assemblée de Saint-Imier. Par la suite, elle s'attache à l'édition critique de deux sources monumentales de première valeur pour l'histoire jurassienne. En premier lieu, *Le Journal de ma vie*, par le pasteur Théophile Rémy Frêne (1732-1804), quatre volumes de texte et un volume double de documentation historique, linguistique et généalogique, préparés par un groupe de travail interdisciplinaire sous la direction d'André Bandelier ; cette fresque de la vie jurassienne au temps des Lumières et de la Révolution a été coéditée avec l'Association Intervalles. La seconde source publiée est le manuscrit des *Annales du collège de Porrentruy, 1588-1771*, transcrit, traduit et annoté par Corinne Eschenlohr-Bombail, remplissant deux gros volumes parus en 1995 et 1996.

Quatre autres ouvrages relevant de domaines très variés ont également paru hors collection : *Le Raimeux*, du photographe naturaliste Alain Saunier (1994), *Traces*, du photographe Jacques Bélat, ainsi que deux ouvrages coédités en 1997 avec l'Imprimerie du Franc-Montagnard : *Les Franches-Montagnes, pays du cheval*, à l'occasion du centenaire du Marché-Concours de Saignelégier ; *Les saisons de la terre jurassienne*, de Georges Wenger, le talentueux chef de cuisine du Noirmont.

Les prix de l'Emulation

L'attribution de prix à intervalles réguliers est une autre manière d'encourager la création littéraire, scientifique et artistique en rapport avec le Jura. Le plus ancien, le prix littéraire, dont le concours fut lancé pour la première fois en 1927, à l'origine destiné à récompenser de jeunes poètes, conteurs ou romanciers, a connu différents avatars au cours du dernier demi-siècle : prix des jeunes, attribué à des auteurs jurassiens ou ayant habité le Jura, de moins de 30 ans ; concours d'ouvrages imprimés ou d'œuvres inédites de Jurassiens ou d'auteurs ayant habité au moins un an le Jura, prix de poésie, prix des œuvres romanesques, prix des essais et œuvres critiques. De Lucien Marsaux à Bernard Comment le dernier récipiendaire, en passant par Jean-Pierre Monnier, Roger-Louis Junod, Alexandre Voisard, Jean Cuttat, Robert Simon, Hugues Richard, Jean-Paul Pellaton, pour n'en citer que quelques-uns, les prix littéraires de l'Emulation attestent de la vitalité des lettres jurassiennes.

Le prix scientifique « Jules Thurmann » est institué en 1956 ; il attribue tous les deux ans une récompense de 1500 francs à une œuvre publiée et 500 francs à une œuvre inédite dans le domaine des sciences naturelles. Après la réorganisation de la politique des prix de l'Emulation en 1966, qui établit un tournus entre les différents prix, sa formule est modifiée. Une récompense de 3000 francs – puis de 5000 francs – servira à distinguer l'auteur d'une œuvre scientifique éditée en langue française ou un homme de sciences pour l'ensemble de son œuvre. Décerné en 1971 à Ferdinand Gonseth, il ne pourra être attribué en 1977 et 1982. En 1987, il récompense André Aeschlimann, « le spécialiste mondial de la biologie des tiques », et en 1995 le géologue Michel Monbaron.

Un prix d'histoire récompensera le *Xavier Stockmar, patriote jurassien* de Victor Erard en 1969, la thèse d'André Bandelier sur l'arrondissement de Porrentruy à l'époque napoléonienne en 1981 et l'*Histoire du syndicalisme dans la vallée de Delémont* de François Kohler en 1991. Un prix des thèses récompense en 1971 et 1976 des travaux universitaires en économie, histoire et géologie.

Soucieux de tourner ses regards vers la jeunesse et de lui offrir une chance de se révéler ainsi que d'associer les sections à une tâche commune, le Comité directeur propose à celles-ci le lancement d'un concours Emulation-Jeunesse doté de prix d'un montant total de 20 000 francs, englobant une quinzaine de domaines différents, l'éventail s'étendant largement aux nouvelles techniques audiovisuelles. Les deux concours Emulation-Jeunesse, organisés en 1988 et 1991, ponctués par une cérémonie réunissant les lauréats, connaissent un certain succès dans les domaines suivants : poésie et chanson, musique classique, bande dessinée, photographie et arts plastiques.

Une préoccupation plus récente : l'encouragement des artistes

« Les peintres se plaignent d'être négligés par nous », rapporte Charles Beuchat, président de l'Emulation, à l'Assemblée générale de 1965. Ce reproche n'était pas dénué de fondement si l'on considère l'attitude de l'Emulation envers les beaux-arts avant l'arrivée aux commandes d'Alphonse Widmer. Jusqu'au début des années soixante, ce domaine ne figure pas parmi les principales préoccupations de la société comme en témoigne le peu de place qui leur est consacré dans les *Actes* depuis leur parution. En revanche, à partir de la présentation de six peintres jurassiens – Coghuf, Comment, Giaucque, Holy, Lachat, Schnyder – parue dans les *Actes* 1962, la publication annuelle consacrera une soixantaine d'articles à la peinture et à la sculpture, rehaussés souvent par des illustrations en couleurs.

« La piété que nous vouons aux figures de proue du passé ne nuit pas à notre admiration pour les artistes jurassiens d'aujourd'hui. Notre tâche ne s'est pas limitée à les présenter par la plume. Nous avons voulu mettre le public en contact direct avec leurs œuvres ». Ainsi s'exprime Alphonse Widmer lorsqu'il rend compte du succès de l'exposition Bregnard-Comment-Coghuf-Lachat, visitée par quelque 4400 personnes à Saint-Imier, Bâle et Porrentruy, en automne 1966.

A partir de 1970, l'Emulation organise une exposition de Noël à laquelle, sans discrimination, artistes professionnels et amateurs jurassiens sont conviés à présenter trois œuvres à l'appréciation d'un jury non-jurassien qui choisit les toiles ou les sculptures qui seront exposées. Reflet bisannuel de la vie artistique jurassienne contemporaine, cette manifestation est abandonnée après sa huitième édition en 1982, au profit d'une autre institution plus ambitieuse, un grand rendez-vous annuel des amateurs des beaux-arts appelé Septembre de l'Emulation, qui n'a d'ailleurs jamais vu le jour.

Le soutien aux arts plastiques a pris d'autres formes, par exemple la collection de *L'Art en Œuvre*, citée plus haut. L'Emulation participe aus-

si, avec l'Institut jurassien des Sciences, des Lettres et des Arts, au Conseil de la Fondation Joseph et Nicole Lachat, dont le but premier est « d'encourager et soutenir les jeunes créateurs jurassiens dans le domaine de la peinture et de la sculpture », notamment en leur octroyant un prix ou une bourse de 10 000 francs. Dans le cadre des festivités de son 150^e, la SJE a patronné une exposition au Musée des Beaux-Arts de Moutier présentant des œuvres des douze lauréats de la Fondation Lachat depuis 1978.

SECTIONS ET CERCLES : UNE PRÉSENCE DÉCENTRALISÉE

L'activité de la SJE ne se limite pas à celle des organes centraux : Assemblée générale annuelle, réunions semestrielles du Conseil et séances mensuelles du Comité directeur, publication des *Actes*, éditions, distribution de prix ou expositions de peinture, etc. Comme se plaisent à le rappeler les responsables de la société, la vitalité de l'Emulation vient aussi de ses deux véritables « poumons » que sont les sections, depuis les premières années, et les cercles, depuis un quart de siècle.

L'activité culturelle des sections

En plus des assemblées générales qu'elles organisent année après année, les diverses sections cultivent la sociabilité de leurs membres en les réunissant dans des soirées familiaires (la plus courante se déroulant bien entendu au moment de la Saint-Martin) ou lors de sorties collectives à but culturel (visites d'expositions, de sites remarquables, etc.). Mais l'essentiel des activités culturelles des sections de l'Emulation se concentre autour du tandem « conférences/spectacles », qui apparaissent comme les manifestations les plus souvent organisées durant ce dernier demi-siècle d'existence.

Ces conférences et spectacles illustrent parfois des aspects de la vie culturelle jurassienne, permettent à des artistes locaux de se produire et de faire connaître leurs œuvres, et sont aussi souvent l'occasion pour les membres des sections d'élargir leurs horizons en écoutant ou admirant des productions générales dans les domaines des sciences, des lettres, des arts et de l'actualité. Quelques sondages précis dans les rapports d'activité des sections (années 1947-1961-1975-1996) permettent de constater d'une part la variété des thèmes abordés par les émulateurs,

d'autre part les liens étroits entre l'activité des sections et la vie interne de la Société jurassienne d'Emulation : ainsi, l'année 1947 est marquée par les préparatifs et les manifestations du centenaire, alors que 1961 est placée sous le signe de la révision des statuts, qui occupent une bonne part des réflexions des émulateurs. Les plébiscites de 1974/75 ont également des conséquences sur l'activité des sections, dont plusieurs s'interrogent à l'occasion sur le rôle et le devenir de l'Emulation dans un Jura en effervescence politique.

Plus ou moins abondants et riches en informations d'année en année, les rapports d'activité reflètent les ressources, le dynamisme et les passages à vide de chaque comité, dont le secrétaire ou le président relate avec un soin du détail variable les manifestations organisées au sein de sa section. De façon générale, ces dernières n'apparaissent pas refermées sur elles-mêmes, puisque plusieurs collaborent entre elles dans l'organisation du circuit des conférences et spectacles, et organisent des manifestations en liaison avec d'autres groupements ou sociétés. L'Université populaire, les centres culturels régionaux et différentes sociétés locales ou cantonales sont ainsi régulièrement associés aux activités des sections de l'Emulation.

Un retour aux sources : les cercles d'études

L'Emulation pouvait « être fière du travail accompli et satisfaite d'avoir pu grouper sous son drapeau tant de défenseurs de la langue française, de l'esprit latin et des traditions jurassiennes », selon le maire de Porrentruy, Paul Billieux, au banquet du centenaire. Mais en s'élargissant à une élite cultivée, répartie dans une quinzaine de sections plus ou moins dynamiques, la société ne s'était-elle pas éloignée de l'esprit des fondateurs ? Était-elle encore, comme au milieu du XIX^e siècle, le « petit centre d'activité capable de fournir son contingent au mouvement intellectuel helvétique », qui faisait la fierté de Jules Thurmann ? Non, pensaient certainement les créateurs et chercheurs qui fondèrent l'Institut jurassien des Sciences, des Lettres et des Arts en 1950.

Au milieu des années soixante, sous une direction renouvelée, quelques colloques – qui « nous rapprochent de l'esprit des fondateurs de l'Emulation » – sont mis sur pied. En 1968, l'organisation d'un colloque d'histoire sur la Franchise d'Erguël de 1556 et simultanément la formation d'une commission chargée de continuer la Bibliographie jurassienne soulignent la volonté « de renouer avec une tradition érudite illustrée par deux de ses membres éminents » : Gustave Amweg et Joseph Trouillat. « Pour stimuler son intellectualité tout en restant ouverte au public, pour éviter la dispersion des travaux de recherche, l'Emulation aurait intérêt à créer des cercles d'études », rapporte Victor Erard à l'Assemblée

générale de 1969, en annonçant la constitution imminente d'un Cercle d'études historiques.

Le Cercle d'études historiques (CEH)

Le CEH, constitué le 30 avril 1970, à Neuchâtel, est donc né de la rencontre de cette préoccupation des responsables de l'Emulation et des aspirations de jeunes historiens – assistants et étudiants des universités de Fribourg et Neuchâtel – désireux de se réunir afin d'étudier en commun le passé jurassien – par ailleurs un enjeu dans la Question jurassienne – selon des critères scientifiques et dans la perspective de la « Nouvelle Histoire ». Bien que, dans un premier temps, il ait été question de former un groupement indépendant⁶, l'assemblée constitutive accepte la proposition de constituer un cercle sous l'égide de l'Emulation, car celle-ci, tout en lui garantissant une large autonomie, lui apporte sa caution morale et un soutien matériel (subside annuel, facilités de publication) non négligeable pour la réalisation de ses objectifs. Depuis plus d'un quart de siècle, le CEH déploie ses activités dans le giron de l'Emulation à la satisfaction réciproque.

Autonome du point de vue de l'organisation interne, le CEH, qui ne connaît pas l'adhésion formelle, est ouvert à toute personne disposée à participer à ses activités. Il est administré par un Bureau formé de trois membres – Bernard Prongué, André Bandelier et François Kohler – qui en est l'élément moteur, le noyau – aujourd'hui formé de sept membres – autour duquel gravitent quelques dizaines de fidèles qui participent assez régulièrement à ses activités et plus d'une centaine de personnes intéressées de manière plus lointaine.

Dès sa création, le CEH se préoccupe de forger l'outil indispensable au développement de la recherche par la continuation de la *Bibliographie du Jura bernois, ancien Evêché de Bâle*, parue en 1928. Une équipe réalise en deux ans la *Bibliographie jurassienne 1928-1972*, puis le CEH assure la parution de la bibliographie annuelle courante, jusqu'à sa reprise par la Bibliothèque cantonale à partir de 1983. La suite logique de cette entreprise bibliographique sera la synthèse des connaissances réalisée par la *Nouvelle Histoire du Jura*, achevée en 1984.

Autre élément majeur de l'activité du CEH, les colloques qui permettent aux historiens jurassiens de faire connaître les résultats de leurs recherches et leur donnent « l'occasion d'un échange inédit et fructueux avec ceux qui façonnent l'histoire, entre le passé et le présent », sur des sujets d'une actualité parfois brûlante : vie politique entre 1890 et 1950, la Première Internationale et le Jura, chemins de fer et routes aux XIX^e et XX^e siècles, des bourgeoisies aux régions, socialisme et Question jurassienne, le Traité de combourgeoisie entre Berne et la Prévôté de Moutier-Grandval, transformations économiques et changements sociaux, les contes et la tradition orale, l'histoire urbaine, l'identité jurassienne en

question, les enjeux de l'enseignement de l'histoire. Depuis quelques années, des minicolloques semestriels permettent à des étudiants ou jeunes licenciés de présenter leurs recherches.

La transmission de témoin entre la génération des fondateurs et la nouvelle s'est opérée en douceur. Elle a même créé un nouvel élan concrétisé par le parution de la *Lettre d'information* depuis 1992. La seizième livraison de ce bulletin informatif, critique et bibliographique est sortie en novembre 1997. En 1995, le CEH a également lancé les *Cahiers d'études historiques*, une collection de mémoires, documents et travaux, avec la publication du *Répertoire des travaux académiques relatifs au Jura (ancien Evêché de Bâle) 1960-1992*, suivi en 1996 de *La fabrique et le village : la Tavannes Watch Co (1890-1918)*.

Le Cercle d'études scientifiques (CES)

La création du CEH encourage les responsables de l'Emulation à poursuivre l'expérience dans d'autres domaines. Le 6 juin 1970, Edmond Guéniat annonce à l'Assemblée générale que le comité a décidé de créer un Cercle d'études scientifiques :

C'est agir dans l'esprit de la Société jurassienne d'Emulation que de grouper nos savants et chercheurs naturalistes – botanistes, zoologues, écologistes, géologues, etc. – en un Cercle d'études scientifiques qui se fixerait pour tâche :

- de promouvoir la recherche scientifique dans le Jura ;*
- de seconder nos savants dans l'élaboration et la diffusion de leurs travaux ;*
- de leur fournir des occasions de contacts, de discussion, de confrontation de leurs recherches et de leurs problèmes ;*
- de dresser l'inventaire des recherches à faire.*

L'appel lancé dix jours auparavant a été entendu : plusieurs professeurs d'université, biologistes, géologues et étudiants ont déjà communiqué leur adhésion. Le 6 mars 1971, une vingtaine de professeurs et de chercheurs, biologistes, anthropologistes, physiologistes, entomologistes se réunissent à Delémont. Après un riche échange de vues, les objectifs du cercle sont précisés. A ceux déjà cités plus haut, on ajoute :

veiller à ce que certaines collections de sciences naturelles relatives au Jura y soient regroupées, conservées, mises en valeur et tenues à la disposition des chercheurs.

Un comité provisoire, présidé par Charles Terrier, professeur à l'Université de Neuchâtel, est nommé. Avec l'adoption des statuts par l'assemblée du 23 septembre 1972 à Porrentruy, le CES « est devenu une réalité ». Parmi ses premières démarches, on relève l'étude d'un projet de Musée jurassien des sciences naturelles, pour regrouper les collections scientifiques disséminées, ainsi qu'une demande de meilleure protection des grottes de Saint-Brais où des fouilles doivent encore être en-

treprises. Après un premier colloque sur le Clos du Doubs en 1973 et quelques exposés, le CES connaît « quelques années de sommeil ». Mais il revit en avril 1977, quand un nouveau comité, présidé par Pierre Reusser, reprend le flambeau. Dès lors se succéderont, à une belle cadence, colloques, causeries, conférences publiques, visites et excursions, publications dans les *Actes*, abordant, explorant, expliquant les multiples domaines des sciences naturelles, et aussi, à l'occasion, des sciences physiques et mathématiques.

Le CES participe à la rédaction des chapitres concernant la flore et la faune du *Portrait du Jura*, premier volume du *Panorama du pays jurassien*. En 1982, avec l'ouverture du Musée jurassien des sciences naturelles à Porrentruy, il peut saluer la réalisation d'un de ses premiers objectifs. L'année suivante, ses membres participent activement à l'organisation des assises de la Société helvétique des sciences naturelles (SHSN) tenues du 13 au 16 octobre 1983 à Delémont et Porrentruy.

Quelques tentatives infructueuses

Après la réussite du CEH et la création du CES, « l'heure nous semble venue de constituer un Cercle d'études littéraires », proclame le Comité directeur à l'Assemblée de 1972. « Parmi les tâches auxquelles le Cercle d'études littéraires pourrait s'attacher, l'Emulation saluerait avec un vif contentement la publication d'une *Petite histoire littéraire illustrée du Jura* », précise-t-il. Et dans la foulée, il annonce qu'un autre groupe est en voie de formation : celui des patoisants, « parce que nous sentons que le réveil du patois répond à un mouvement profond de fidélité jurassienne, particulièrement dans la campagne ». L'année suivante, l'Emulation décide de créer un Cercle d'études sociales et humaines qui « réunirait les chercheurs et les praticiens jurassiens de tout un éventail de disciplines sociales et humaines : géographie, démographie, sociologie, psychologie, économie, sciences politiques » et serait « un lieu de rencontre entre des personnes souvent disséminées à travers toute l'Europe ». Son rôle serait de « stimuler et coordonner les études consacrées au Jura, susciter l'intérêt des jeunes universitaires du pays pour des recherches appliquées à des thèmes jurassiens ».

Ces trois démarches se sont soldées par un échec. Si les cercles d'études littéraires et des patoisants n'ont pas dépassé le stade des contacts préparatoires⁷, le Cercle d'études sociales et humaines n'a connu qu'une très courte existence. Réuni pour la première fois le 16 mars 1974, il rassemblait une vingtaine de membres, des universitaires et aussi des industriels et des cadres supérieurs, « ce qui fait son originalité parmi les cercles d'études de l'Emulation ». Une originalité qui n'a pas assuré sa longévité !

Est-ce une conséquence de l'insuccès de ces tentatives ? Toujours est-il qu'il faudra attendre une quinzaine d'années avant que le CEH et le

CES ne puissent saluer la naissance d'un petit frère : le Cercle d'archéologie.

Le Cercle d'archéologie

Sa constitution, le 7 décembre 1990, à Moutier, résulte de la rencontre d'un groupe de Bruntrutains passionnés d'archéologie et du Service cantonal d'archéologie, survenue grâce « au coup de pouce, en l'occurrence un coup de pioche, (...) donné par les sondages préalables aux chantiers de la Transjurane et la nécessité d'en faire connaître les résultats archéologiques ». Claude Juillerat, représentatif des premiers, est nommé président, et François Schifferdecker, archéologue cantonal, secrétaire et responsable scientifique. Les principaux objectifs du cercle sont :

- sensibiliser le public et le milieu scolaire à notre passé par la vulgarisation des découvertes archéologiques ;
- encourager les travaux et les recherches de ses membres ;
- veiller à la mise en valeur de notre patrimoine archéologique.

Chaque année, il offre un programme riche et varié, combinant excursions pédestres ou en car, visites d'expositions ou de chantiers de fouilles, conférences et travaux pratiques, et s'achevant toujours par le traditionnel exposé-repas de la Saint-Martin. A l'intérieur du cercle s'est constitué un groupe de travail sur l'industrie du fer qui réunit les passionnés d'archéo-métallurgie.

Née de la richesse des découvertes sur les chantiers de fouilles de la Transjurane et de la collaboration fructueuse entre le Service d'archéologie cantonal et le cercle, la série des *Cahiers d'archéologie jurassienne (CAJ)*, publiés conjointement par l'Office du patrimoine historique et la Société jurassienne d'Emulation, comprend déjà six livraisons. Cadeau du cercle pour le 150^e anniversaire de l'Emulation, le *Guide archéologique* vient de sortir.

Le Cercle de mathématique et de physique

Etant principalement axé sur les sciences naturelles, le Cercle d'études scientifiques a vivement encouragé la création d'un Cercle de mathématique et de physique, permettant aux mathématiciens, physiciens, astrophysiciens et informaticiens de se retrouver régulièrement pour encourager la recherche, l'échange et la diffusion de leurs connaissances et coordonner leurs efforts en vue de réaliser des projets spécifiques. Le 15 novembre 1997 à Moutier, une cinquantaine de personnes ont porté le dernier-né des cercles sur les fonts baptismaux.

LA SJE DANS LE CONTEXTE SOCIOCULTUREL JURASSIEN

L'Emulation et la création de l'Institut jurassien des Sciences, des Lettres et des Arts

Au cours de la 84^e Assemblée générale de l'Emulation qui se tient à La Neuveville, le 8 octobre 1949, Marcel Joray expose son projet d'« académie jurassienne des Sciences, des Lettres et des Arts », non sans en avoir au préalable informé le président Ali Rebetez. Par sa ferme volonté de dynamiser les milieux culturels jurassiens en réunissant ses élites intellectuelles dans une académie qui deviendra l'Institut jurassien des Sciences, des Lettres et des Arts, Marcel Joray va provoquer de grands remous au sein de l'Emulation, mise en cause dans ce qu'elle considère comme ses prérogatives culturelles. A la fin de l'année 1949, on tente ainsi de réaliser le projet Joray au sein même de l'Emulation. Les dirigeants de cette dernière se montrent peu disposés à céder une parcelle du champ culturel à une nouvelle institution dont les objectifs sont ressentis comme une concurrence directe.

De son côté, Marcel Joray s'évertue à démontrer qu'il souhaite œuvrer sur un plan distinct de celui de l'Emulation, en « groupant tous les Jurassiens, hommes et femmes, ou toutes les personnes établies dans le Jura, qui exercent une *activité créatrice* en sciences, lettres ou arts ». D'un tempérament fonceur, il se plaint surtout du retard et du flou consécutifs à ces discussions sur la question du mode de fondation de l'Institut. Au printemps 1950, Marcel Joray a pris sa décision de fonder l'Institut hors de l'Emulation, et il convoque à La Neuveville les intellectuels jurassiens qui ont répondu positivement à son invitation pour la séance inaugurale du 21 octobre 1950, soit une semaine avant la votation sur les modifications de la Constitution cantonale portant sur la reconnaissance du « peuple jurassien ».

Comme on peut s'en douter, la fondation de l'Institut ne laisse pas indifférents les dirigeants de la Société jurassienne d'Emulation, qui vont tenter de ramener le nouveau-né dans le giron de la « vieille dame ». Dans une première phase, entre décembre 1950 et janvier 1951, plusieurs personnalités jurassiennes proches du gouvernement bernois et des sphères fédérales s'efforcent ainsi de maintenir la prédominance de l'Emulation sur la scène culturelle jurassienne, officiellement « pour la sauvegarde de l'unité des Jurassiens ». Les pressions sur le président de l'Institut se multiplient. Dans les mois qui suivent l'acceptation des articles constitutionnels sur la reconnaissance du peuple jurassien, le Comité de Moutier, aux côtés duquel se range l'Emulation, pousse à la

conciliation avec le gouvernement bernois. De leur côté, les autorités cantonales estiment avoir déjà fait trop de concessions et ne sont guère prêtes à plus d'ouverture vis-à-vis de la minorité jurassienne. Dans ce contexte, l'Institut jurassien fait plutôt figure de trouble-fête, en marquant sa volonté de concrétiser sur le plan culturel les résultats du scrutin du 29 octobre 1950 : création d'un Musée des Beaux-Arts d'une part, constitution d'un « fonds jurassien » de 100 000 francs, alimenté pour moitié par l'Etat, d'autre part.

Ces prétentions financières touchent de près l'Emulation, laquelle redouble dès lors ses efforts afin de réintégrer l'Institut dans ses rangs, avec un statut de section autonome. Le projet se heurte au refus catégorique du président de l'Institut, peu enclin à se laisser dicter ainsi sa loi. Au-delà des nombreuses péripéties et des querelles personnelles, cette lutte de pouvoir se traduit par une recherche de légitimité revendiquée par l'un et l'autre des protagonistes. L'Institut, suivant l'opinion de son fondateur ou celle de Charles Beuchat qui l'exprime dans *Le Démocrate*, se considère comme un « syndicat défenseur des intérêts des intellectuels ». Il estime ne faire aucune concurrence à l'Emulation et se flatte de regrouper parmi ses principaux promoteurs ou partisans des intellectuels « professionnels », dégagés de tout engagement politique militant, conscients de leur rôle d'élites et croyant à la création et à la recherche en toute liberté. Pour les dirigeants de l'Emulation au contraire, il est illusoire de « consacrer son activité à la défense des intérêts des créateurs, nous serions tentés de dire à la défense de la professionnalité des créateurs, en faisant abstraction de la population jurassienne susceptible d'apprécier, d'encourager et en quelque sorte de sanctionner l'élite intellectuelle du Jura ».

Le conflit se durcit encore à la fin mai 1951, quand le président de l'Institut prend à témoin les autres associations jurassiennes en se défendant de vouloir rompre l'unité du Jura – sur les plans culturel et associatif – et dénonce les attaques publiques dont l'Institut et lui-même sont l'objet de la part de l'Emulation. On se trouve alors au bord de la rupture, puisqu'à l'Emulation, des voix se font entendre pour crever l'abcès sur la place publique en éditant un livre blanc sur le différend. Il faudra toute l'habileté diplomatique de deux médiateurs – Jean Gressot pour l'Emulation, Pierre-Olivier Walzer du côté de l'Institut – pour éviter le pire et réussir à orienter les esprits surchauffés vers une conciliation et un règlement discret du conflit. Si l'opinion publique n'est finalement pas alertée, l'esquisse de médiation n'aboutit pas non plus à des résultats probants. Une fois de plus, le dialogue bute sur la question fondamentale de la reconnaissance de l'Institut jurassien en tant que partenaire égal des autres associations jurassiennes. L'Emulation s'y refuse implicitement, ne souhaitant traiter avec lui que par l'intermédiaire de personnalités arbitrales. En fin de compte, l'Institut s'imposera de lui-même dans

le champ culturel jurassien, et il faudra attendre la fin des années cinquante pour voir les relations Institut-Emulation sortir de l'époque glaciaire et s'orienter vers une réelle complémentarité.

L'Emulation et la fondation de l'Université populaire jurassienne

Si l'Emulation a montré de fortes réticences lors de la genèse et de la création de l'Institut jurassien, elle fera par contre bien meilleur accueil au projet d'une Université populaire jurassienne qui est lancé au printemps 1954. Pour les dirigeants de la société, ce projet s'avère être une bonne occasion de marquer les prérogatives culturelles de l'Emulation en la redynamisant, et d'affirmer clairement une conception de la culture plus populaire, qui souhaite atteindre la masse par l'intermédiaire des « relais culturels » que représentent les prêtres, pasteurs et instituteurs dans le Jura.

Cette conception est notamment défendue par Victor Erard qui, en collaboration avec Ali Rebetez, tente de mettre sur pied dès 1954 une « Bibliothèque jurassienne » dont les collections (archives et ouvrages) seraient centralisées dans un bâtiment acquis par l'Emulation. Cette idée entre directement en concurrence avec celle de la mise en service d'un bibliobus, défendue par Sylvère Willemin, qui souhaite ainsi amener la culture livresque directement vers la population, dans le même sens que l'Université populaire jurassienne à laquelle il relie son projet. Au cours des discussions nourries qui occupent l'Emulation au cours des années 1954-1955, les dirigeants de la société se montrent plus favorables au projet Erard, et surtout, tiennent à affirmer leur « paternité » dans la naissance de l'Université populaire. Ceci se traduit par une volonté constante de placer des émulateurs à la tête de la commission d'étude du projet (Auguste Viatte à la présidence, puis Roger Flückiger au secrétariat), ce qui n'est pas sans provoquer quelques réticences et amertumes au sein des autres associations jurassiennes concernées, l'ADIJ et Pro Jura. Escomptant également retirer des bénéfices financiers de la mise sur pied de l'Université populaire sous son égide, l'Emulation ira jusqu'à faire intégrer dans les *Actes* un rapport des concepteurs de l'Université populaire, signe tangible de son parrainage.

Le 9 février 1957, l'Université populaire jurassienne voit le jour : sa volonté d'intéresser le plus possible de personnes aux divers domaines de la culture se double d'un souhait de toucher toutes les populations jurassiennes, en prenant pied dans chaque district grâce à une structure fédéraliste qui s'approche de celle de l'Emulation. Quant au projet de bibliobus de Sylvère Willemin, il sera provisoirement mis sur une voie de garage, pour prendre la route effectivement en 1976, sous l'impulsion

principale de Jean-Marie Mœckli et Francesco Moine, toujours dans le cadre de l'Université populaire.

Le rôle de l'Emulation dans les tentatives de développer un Centre culturel jurassien

Le projet d'une maison de la culture dans le Jura est issu de contacts suivis entre Simon Kohler et Marcel Joray, qui en a parlé avec son ami Ferdinand Gonseth, au cours de l'année 1967. L'idée est dans l'air dès le printemps de cette année, mais il faudra les sollicitations répétées du conseiller d'Etat libéral-radical auprès des associations jurassiennes, avec l'appui du président de l'Institut jurassien, pour que le projet prenne forme en avril 1968 : une lenteur qui s'explique par le fait que le projet est directement lié aux travaux de la Commission des 24, chargée entre autres de proposer les orientations d'une politique culturelle pour le Jura.

Conçu au départ surtout autour de l'Institut jurassien, le projet est débattu par l'ensemble des milieux culturels de la région au cours d'un forum qui a lieu à Moutier le 28 septembre 1968, en préambule à la Quinzaine culturelle prévôtoise. Dirigées par Pierre-Olivier Walzer, qui souligne que « la Maison jurassienne de la culture sera ce que les Jurassiens en feront », les discussions révèlent les multiples conceptions de la culture présentes alors dans le champ politico-culturel jurassien : élitaire, populaire, traditionnelle, révolutionnaire, centralisée, régionalisée, etc. Pour les dirigeants de l'Emulation, l'idéal serait plutôt un centre d'animation culturel, basé à Porrentruy, principalement chargé de faire un inventaire des richesses culturelles jurassiennes et de coordonner les efforts culturels de la région. Cependant, l'idée d'une – ou de plusieurs – maisons de la culture est alors acceptée à la quasi-unanimité, et une commission d'étude du projet se constitue en mai de l'année suivante, composée de MM. André Auroi, Jean-Claude Crevoisier, Willy Jeanne-ret, Marcel Joray, Simon Kohler, Jean-Marie Mœckli, Oscar Troehler, Pierre-Olivier Walzer et Alphonse Widmer. L'Emulation n'y tient donc pas une place déterminante, et elle s'opposera assez rapidement aux projets de la commission en faveur d'un centre unique, défendant une conception de la culture décentralisée avec « des organismes régionaux vivants dans chaque localité importante du Jura », car « la vie culturelle du Jura est une manifestation quotidienne qui se situe au niveau des centres régionaux ».

La SJE assouplit sa position au cours de l'année 1970, acceptant l'idée d'un centre principal, mais montre des réticences d'une autre nature à l'automne de cette même année, marquée par les discussions politiques sur un statut du Jura et l'adoption de l'additif constitutionnel qui

conduira aux plébiscites. Dans ce contexte politique tendu, le Centre culturel jurassien (CCJ) ne risque-t-il pas d'apparaître comme un moyen de pression du Gouvernement bernois sur les intellectuels jurassiens ? C'est l'avis de Marcel Joray, qui préfère se retirer de la commission d'étude au printemps 1971 ; quant aux émulateurs, ils se montrent méfiants devant les subsides élevés reçus par cette commission de la part de l'Etat bernois. De plus, la part prépondérante prise par les dirigeants de l'Université populaire dans la mise sur pied du projet de CCJ heurte la susceptibilité des dirigeants de l'Emulation, par ailleurs peu enclins à suivre Jean-Marie Mœckli dans sa conception de l'homme cultivé « agent de changement, compte tenu de la nature actuelle du monde ». Les retombées culturelles de l'esprit de mai 68 dans le Jura atteignent ainsi très peu le Comité de l'Emulation, soutenu en cela par un Roland Béguelin hostile au « parfum marxiste » qu'il sent se dégager du projet de CCJ, et souhaitant que celui-ci ne se discute « en aucune manière en lien avec le règlement de la Question jurassienne ».

Au cours de l'année 1972, ces multiples divergences vont creuser le fossé entre l'Emulation et l'Institut jurassien d'une part, l'Université populaire et la commission d'étude du CCJ d'autre part. Au tournant de 1972/73, les deux plus anciennes associations culturelles jurassiennes, insatisfaites de la place qui leur est faite au sein du futur Conseil culturel du CCJ, et en désaccord avec les promoteurs de celui-ci sur la définition de la culture, étudieront même le projet d'une Fondation autonome pour les sciences, les lettres et les arts, essentiellement destinée à soutenir les créateurs et les chercheurs jurassiens dans leurs travaux postuniversitaires. Réaction élitaire et décentralisatrice au projet de CCJ, cette fondation concurrente ne verra pas plus le jour que son rival, tous les deux emportés dans la cascade plébiscitaire qui redéfinira fondamentalement les enjeux de la politique culturelle dans la région jurassienne.

Quant à la place de l'Emulation dans cette nouvelle donne, elle dépendra largement de son attitude dans la Question jurassienne.

LA SJE ET LA QUESTION JURASSIENNE

Un centenaire mouvementé

L'Affaire Mœckli, qui éclate en septembre 1947, et ses répercussions sur le déclenchement de la Question jurassienne sont indissociables de l'événement culturel que représente le centenaire de l'Emulation. Pour le président de la société Ali Rebetez, appuyé par René Fell, les cérémonies du centenaire ne doivent pas « dégénérer en une sorte d'assemblée



Vue de l'assemblée générale du centenaire, tenue le 27 septembre 1947 dans l'ancienne église des Jésuites, qui servait alors de halle de gymnastique de l'Ecole cantonale de Porrentruy.

politique » et « il n'est pas indiqué d'ouvrir une discussion sur la Question jurassienne » à cette occasion. Réunis par les festivités qui se tiennent à Porrentruy les 27 et 28 septembre 1947, les quelque trois cents membres issus des quatorze sections que l'Emulation comptait à l'époque assistent à bon nombre de discours et productions poétiques et lyriques à la gloire de la société centenaire.

Malgré toute leur prudence et leurs précautions liminaires, les organisateurs de la manifestation n'éviteront pas un incident : de petits groupes de jeunes séparatistes donnent la chasse aux drapeaux bernois arborés en ville de Porrentruy et protestent contre les dons reçus par l'Emulation de la part du Gouvernement cantonal pour l'organisation de la manifestation. Certes mineur, l'événement n'en démontre pas moins l'émergence d'une nouvelle génération d'intellectuels dans le Jura, avide d'engagement et assimilant les compromis aux compromissions. Ainsi, leurs aînés, parmi lesquels certains militants du premier mouvement séparatiste de la Grande Guerre comme Alfred Ribeaud, considèrent que « ces jeunes n'ont pas vécu les périodes où le Jura bernois était avant tout considéré comme bernois (...) et ils ont l'impression de se trouver parfaitement chez eux en Suisse romande ».

Les fêtes du centenaire marquent bel et bien l'intrusion de la politique dans la vie de l'Emulation, comme en témoigne l'épisode du film du Ciné-journal suisse présentant les festivités, qui est censuré sur intervention du conseiller d'Etat Markus Feldmann : celui-ci craignait de faire la

part trop belle aux séparatistes en laissant évoquer par le film – entre autres choses – les revendications jurassiennes de l'époque.

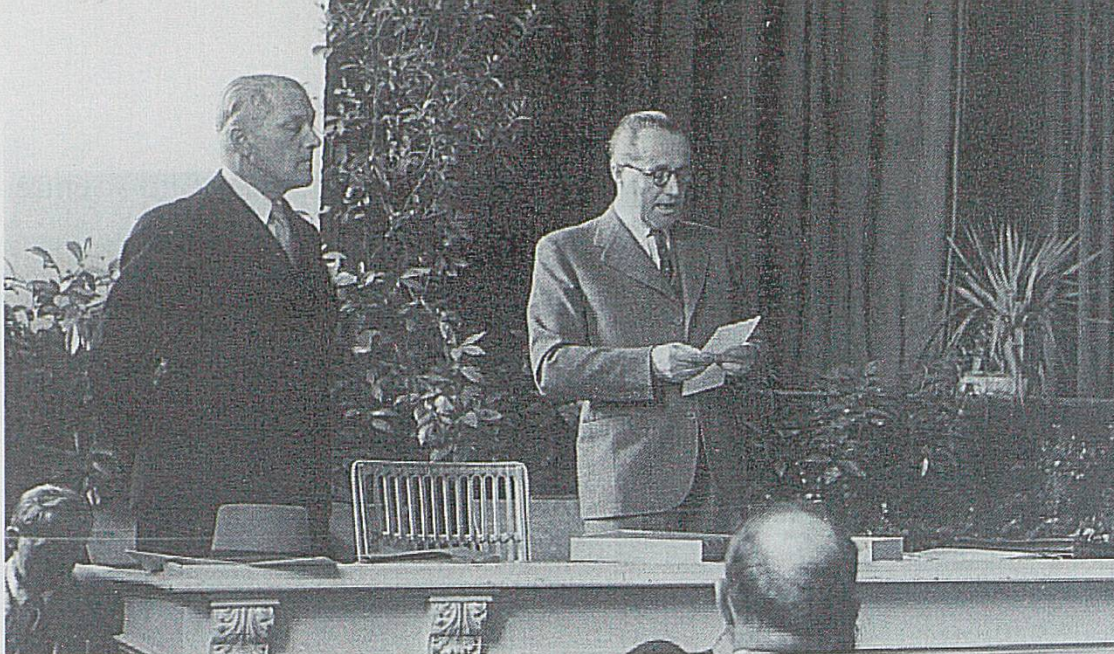
L'Emulation rajeunie et bousculée

L'Affaire Mœckli bouleverse la vie et les activités de la Société jurassienne d'Emulation dès octobre 1947. La société doit-elle s'engager dans le débat politique, au risque de rompre son unité et celle des milieux intellectuels jurassiens ? Peut-elle rester indifférente à une question qui mobilise bon nombre de Jurassiens et touche de près, par ses aspects culturels, le domaine d'activités de l'Emulation ? Autant d'interrogations que le Comité central de l'association décide de soumettre à ses sections au cours des derniers mois de l'année 1947, alors que le mouvement séparatiste s'est constitué le 30 novembre à Moutier, tout en organisant parallèlement une campagne de conférences, dans le Jura et l'ensemble de la Suisse, pour « orienter le peuple de façon objective sur la Question jurassienne ».

Ces diverses présentations favoriseront de grands élans de patriotisme parmi les Jurassiens dispersés dans d'autres cantons, élans concrétisés par la fondation de nouvelles sections d'émulateurs. Ainsi, la section de Neuchâtel est portée sur les fonts baptismaux après un exposé du conseiller national Jean Gressot. Même mouvement sur la côte vaudoise,



Assemblée générale du centenaire, 27 septembre 1947, la table présidentielle : Edmond Guéniat, professeur de sciences naturelles et futur président de l'Emulation entre le secrétaire Paul Christe et le président Ali Rebetez.



Assemblée générale du centenaire, 27 septembre 1947 : le président Ali Rebetez (à g.) pendant l'allocution de Georges Capitaine, président de la section de Genève, exprimant la sympathie des sections au comité central.



Centenaire de 1947 : collation dans le Jardin botanique de l'Ecole cantonale de Porrentruy. De g. à dr. : Pierre-Olivier Walzer, Paul Cuttat, Marie-Jeanne Cuttat, Jean Cuttat (derrière), Paul-Albert Cuttat (Tristan Solier) en officier, Simone Walzer.

puisque vingt-deux nouveaux émulateurs se réunissent dès le 28 janvier 1948 sous le drapeau de la section Nyon-Rolle-Aubonne, dont la naissance est placée sous les auspices désillusionnés d'un monde d'après-guerre qui pousse à l'action locale et à la défense des valeurs fédéralistes et démocratiques. D'autres sections, comme celle de Zurich, concurrencées par une association jurassienne séparatiste nouvellement créée, éprouvent le besoin de se renouveler en affirmant plus nettement leur caractère culturel. A Lausanne au contraire, on publie dans le bulletin interne d'octobre 1947 un article intitulé « Le Jura aux Jurassiens », extrait du *Journal du Jura* et défendant les thèses séparatistes. A Tramelan, épicerie du problème linguistique, le président sortant André Müller pousse l'Emulation à plus d'engagement politique, et les membres de la section œuvrent pour que « la cause du français soit enfin et définitivement entendue, quel que soit du reste le sort de notre Jura demain ».

L'accord sur ces problèmes politiques au sens large n'est de loin pas parfait entre les émulateurs, et le clivage de plus en plus marqué entre partisans et adversaires de la séparation traverse bon nombre de sections. A La Chaux-de-Fonds, de l'aveu même du président Henri Joliat, « l'entente est difficile », mais c'est dans la section de l'Erguël, présidée par le pasteur Alfred Rufer, que les polémiques sont les plus vives. Tout en reconnaissant les menaces de germanisation pesant sur la région et la passivité des autorités bernoises, qui n'ont pas su en mesurer les risques, le pasteur plaide en effet pour l'attentisme et l'abstention de tout engagement politique de la part de l'Emulation. Il conteste la ligne choisie par le Comité central, non seulement dans les *Actes*, mais aussi dans une interview accordée à l'hebdomadaire *L'Illustré*. Avec cet article, la polémique quitte le champ restreint des échanges entre émulateurs pour entrer de plain-pied dans le domaine public. Le risque de voir l'Emulation se déchirer politiquement à propos de cette affaire est nettement dénoncé par les membres du Comité central, Jean Gressot et Ali Rebetez, sommés de se déterminer suite à une intervention de Roland Béguelin qui estime qu'Alfred Rufer se trouve en contradiction, par ses prises de position, avec les résolutions des instances dirigeantes de l'Emulation. Pour le président Ali Rebetez, si le pasteur Rufer a commis l'erreur de ne pas préciser qu'il parlait à titre personnel et non en qualité d'émulateur, il convient avant tout d'éviter de telles polémiques, et *Le Jura Libre* est désormais prié de s'abstenir d'intervenir.

L'engagement dans les travaux du Comité de Moutier

La veille des festivités du centenaire, la délégation générale de l'Emulation, sous l'impulsion de Jean Gressot, tire les conséquences des résolutions prises à Delémont le 20 septembre et accepte de s'engager

dans les travaux du Comité de Moutier aux côtés des autres associations jurassiennes et représentants des partis politiques. L'espoir d'un règlement de la Question jurassienne par l'intermédiaire du Comité de Moutier domine encore nettement au sein de l'Emulation au printemps 1948. La participation active de plusieurs membres dirigeants de l'Emulation à ses travaux y est certainement pour beaucoup. Mais la crise n'est pas loin. Elle se déclenche à la fin de l'année 1951, lorsque le Comité de Moutier publie son rapport d'activité dans lequel il affirme vouloir poursuivre ses travaux afin de résoudre la Question jurassienne dans un esprit de collaboration avec le canton de Berne qui exclut « toute velléité séparatiste ». Parce qu'elle y est largement représentée, comme les autres associations jurassiennes, l'Emulation est contrainte de se prononcer sur les conclusions et les propositions du Comité de Moutier, soit pour ou contre le séparatisme.

D'un côté se trouvent ceux qui y sont hostiles et font confiance au Comité de Moutier, souhaitant poursuivre leur défense du particularisme jurassien en collaboration avec les autorités cantonales : ils sont emmenés par Alfred Ribeaud, vice-président du Comité de Moutier, qui peut



Le banquet du centenaire de l'Emulation dans la grande salle de l'Hôtel International. Au fond, le drapeau à croix rouge sur fond blanc, « le symbole des huit siècles de l'autonomie jurassienne », selon Alfred Ribeaud.



La table officielle lors du banquet du centenaire de l'Emulation dans la grande salle de l'Hôtel International. De droite à gauche : Lucien Lièvre, Paul Billieux, Pierre Ceppi, colonel Marius Corbat, M^{me} Rebetez, Ali Rebetez, Henri Mouttet, M^{me} Ceppi, M^{gr} Eugène Folletête.

compter sur le soutien du président de l'Emulation Ali Rebetez, favorable aux solutions de compromis afin d'éviter l'éclatement de la société, et de l'avocat de Porrentruy Paul Christe, pour qui les réalisations concrètes du Comité de Moutier comptent plus que l'opinion que les Juraissiens peuvent avoir de lui. Egalement opposé au séparatisme, « par conviction et par le sentiment que j'ai de ce qu'on appelle si souvent à présent « le peuple jurassien », François Schaller rejoint pourtant ses adversaires sur l'idée que le Comité de Moutier, en voulant écarter l'option séparatiste, a pris une voie politique et ne peut donc plus être suivi par les émulateurs, qui doivent revenir à de pures activités culturelles. Si les partisans du séparatisme, représentés par Jean Gressot et le vice-président de la section de Delémont Roland Béguelin, dénoncent également le caractère politique des propositions du Comité de Moutier et souhaitent activer sa dissolution par un retrait de l'Emulation, leur argumentation se fonde sur des bases très différentes. Pour eux, le mouvement séparatiste ne peut être écarté du jeu car il tire sa légitimité de la volonté populaire exprimée lors de l'Assemblée de septembre 1947 et entérinée par l'article constitutionnel reconnaissant la notion de « peuple jurassien », volonté que le Comité de Moutier a trahie en faisant le choix de l'autonomie du Jura au sein du canton de Berne.

Ces positions antagonistes se révéleront inconciliables. Malgré de nombreux contacts durant l'été 1952 entre les représentants des trois



Le conseiller d'Etat Henri Mouttet, délégué du gouvernement bernois, pendant son discours « attendu avec une vive curiosité » au lendemain de l'Affaire Mœckli. « Il s'exprime en penseur, en bon Jurassien et en politique habile ».

associations jurassiennes et du Comité de Moutier, ainsi que plusieurs tentatives pour réaménager les conclusions et propositions de ce dernier, l'heure du choix sonne le 6 septembre 1952, lors de la réunion du Comité central de l'Emulation tenue à Delémont, la veille de la Fête du peuple jurassien organisée par les séparatistes. Après des discussions très nourries, voulues « sans équivoque » par le président Ali Rebetez, les représentants des sections de Bâle, La Chaux-de-Fonds, Delémont, Genève, Neuchâtel et Porrentruy se prononcent pour un retrait des mandants de l'Emulation du Comité de Moutier et décident de « collaborer à un nouvel organisme jurassien comprenant, notamment, des représentants des quatre partis politiques et des délégués des trois grandes associations jurassiennes »⁸. Seule la section des Franches-Montagnes s'abstient, alors que quatre autres, soit Berne, Bienne, Erguël et Tramelan, optent pour le maintien des représentants de l'Emulation au sein du Comité de Moutier. Ce résultat précipitera la dissolution du Comité de Moutier, le 13 novembre 1952, par défections successives de ses mandants.

L'affaire de la place d'armes des Franches-Montagnes (1956)

Le projet d'installer une place d'armes de blindés dans les Franches-Montagnes, lancé par le Département militaire fédéral en 1956, va provoquer de nombreux remous chez les émulateurs et remettre en question la structure même de la société. L'Emulation est interpellée une première fois par l'ingénieur agronome Joseph Cerf, de Delémont, qui, par l'intermédiaire d'un article de presse, fustige son absence de réaction dans cette affaire en la qualifiant de « société morte ». Dès lors, un débat nourri et houleux anime les séances du bureau et du Comité central de l'Emulation au cours du printemps 1956.

Principal promoteur d'un engagement contre l'installation des blindés, Victor Erard se heurte à un trio formé de Paul Christe, François Schaller et Ali Rebetez – ces deux derniers, officiers, sont hostiles au mouvement séparatiste – qui, soutenu par le gouvernement cantonal⁹, préfère maintenir l'Emulation sur le terrain intellectuel, estimant que l'affaire de la place d'armes ressort du domaine politique et ne concerne pas les activités de la société. Pour l'enseignant Victor Erard au contraire, la question de la place d'armes touche au patrimoine rural et culturel jurassien, gravement menacé dans la région de Bellelay par un tel projet. Soutenu par Paul Jubin, émulateur franc-montagnard, et appuyé par le directeur de Pro Jura Jean Chausse, Victor Erard pousse donc l'Emulation à s'engager non seulement en participant à la Commission mise sur pied par l'ADIJ pour « étudier objectivement le problème d'une éventuelle place d'armes dans le Jura », mais également en adhérant au « Comité d'action contre une place d'exercices pour engins blindés » présidé

par le préfet de Moutier Marcel Bindit et soutenu par Pro Jura. Les arguments de Victor Erard l'emporteront sur les réticences des principaux dirigeants de l'Emulation, prompts à faire l'amalgame entre l'opposition à la place d'armes et les positions séparatistes. Par 8 voix contre 7, le Comité central vote l'adhésion au Comité d'action dans sa séance du 2 juin 1956.

Plus fondamentalement, c'est ainsi l'idée d'une société d'intellectuels résolument engagés dans le champ politique qui s'affirme au cours d'une affaire dans laquelle on a largement débattu des statuts de l'Emulation, en particulier de ses attributions dans le domaine de la défense du patrimoine jurassien. La révision des statuts de 1961 s'annonce ici, de même que l'idée d'améliorer la représentativité du Comité central, jugé trop bruntrutain et insuffisamment tourné vers le Jura méridional par certains émulateurs.

L'initiative séparatiste et le scrutin du 5 juillet 1959

Le Rassemblement jurassien va s'efforcer d'obtenir de l'Emulation une prise de position favorable à son initiative cantonale lancée en 1957 sur l'organisation d'un vote consultatif sur la création d'un canton du Jura. L'offensive séparatiste se déroule dans les deux temps de la campagne et révèle chez les dirigeants de l'Emulation la persistance d'un syndrome de l'échec du Comité de Moutier. Lorsque le président de la section de Bâle, Jean Joliat, propose de recommander la signature de l'initiative du RJ « en vue de rétablir l'union et la paix dans le Jura », il se heurte à une nette opposition du président Rebetez, qui rappelle l'épisode de 1952. Pour le président de Pro Jura Jean Chausse, l'Emulation n'a pas à se prononcer, car la convention entre le RJ et les associations jurassiennes pour décider en commun des questions touchant l'intérêt général du Jura n'aurait pas été respectée dans la mise sur pied de l'initiative. La tension monte, les démissions et protestations se multiplient au sein des sections où la tendance antiséparatiste prédomine, comme celle de Saint-Imier.

La seconde phase du débat commence fin mai 1958, alors que l'on sait que l'initiative du RJ sera soumise au vote. Dans son refus de recommander l'acceptation de l'initiative, Ali Rebetez a cette fois-ci affaire à forte partie, puisque les deux dirigeants du RJ – Roger Schaffter et Roland Béguelin, président de la section delémontaine de l'Emulation – poussent à l'engagement d'une société « gardienne de la flamme ravivée en 1947 ». Malgré ces incitations pressantes, les dirigeants de l'Emulation n'appuieront pas publiquement l'initiative, qui sera rejetée en juillet 1959. Ils se contenteront de faire circuler dans les sections le message adressé par le RJ aux membres du Grand Conseil bernois.

Ce non-engagement de l'Emulation, outre les raisons statutaires habituelles, s'explique aussi par la présence de l'ancienne génération dans son Comité central. Pour celle-ci, respectueuse de l'ordre établi, animée de convictions libérales-radicales, la Question jurassienne ne pouvait trouver de solution qu'au sein du canton de Berne, sur le modèle d'une autonomie élargie « façon Comité de Moutier ». Face à ce point de vue, la force de persuasion des séparatistes, qui insistaient sur l'indissociabilité des liens entre le culturel et le politique, comme sur les devoirs patriotiques de l'Emulation, s'avérait insuffisante à la fin des années cinquante.

L'Emulation répond à la Députation jurassienne (1963/1964)

En septembre 1963, la Députation jurassienne prend contact avec les partis politiques, les trois grandes associations jurassiennes ainsi que le RJ et l'UPJ pour les inviter à collaborer avec elle à la recherche d'une solution du problème jurassien.

Dans sa réponse, signée par Charles Beuchat, président central, et Alphonse Widmer, secrétaire général, la SJE fait l'analyse de la situation et fait une proposition concrète :

Il y a un malaise jurassien. La situation s'est même dégradée progressivement depuis la révision constitutionnelle du 29 octobre 1950.

A notre avis, il est superflu de vouloir, ainsi que vous l'envisagez, établir un nouveau cahier de doléances, puisque ce travail a été fait, de façon minutieuse, objective et complète par le Comité de Moutier. Ce document, qui fait le plus grand honneur à ses auteurs, conserve toute sa valeur. Il reste la base sur laquelle il est opportun d'asseoir toute étude solide tendant à régler la question jurassienne.

« De quoi souffre le Jura ? D'être une minorité dans le canton de Berne, de n'avoir pas d'influence propre sur sa destinée, ses institutions, sur sa politique. Il est démocratiquement majorisé par l'ancien canton, d'origine, de traditions, historiquement et économiquement très différent de lui. »

Il ne nous paraît pas possible de définir de façon plus heureuse les causes permanentes et profondes du mal dont nous souffrons que ne l'ont fait les auteurs du Rapport général du Comité de Moutier, pour la période du 2 octobre 1947 au 22 juin 1949, à la page 10.

Comme eux nous pensons que l'âme jurassienne et son épanouissement culturel sont menacés quand, dans les districts de langue française, l'assimilation de l'élément allemand ne s'opère pas harmonieusement.

Par la consultation populaire du 29 octobre 1950, l'existence du peuple jurassien a été reconnue.

Dans un louable effort, le gouvernement a introduit différentes améliorations conformes à l'esprit de cette décision. Néanmoins le problème jurassien n'a pas disparu et ne disparaîtra pas tant que l'on ne prendra que des mesures d'ordre administratif.

Seul un statut qui assure au Jura l'épanouissement de sa personnalité et la sauvegarde de ses droits en éliminant les facteurs étrangers de scission interne est capable de régler le conflit.

Ce statut doit être recherché à partir d'un principe fondamental dont l'application entraînera par voie de conséquence la solution des difficultés d'importance secondaire.

Sans vouloir déprécier le rôle de nos partis politiques, nous constatons que leurs efforts pour régler le conflit se sont heurtés à des résistances étrangères au fond du problème jurassien.

Il n'appartient pas non plus à la Société d'Emulation de promouvoir la solution politique du problème jurassien. En revanche, elle accepte de collaborer à sa recherche, en adhérant à un comité formé des personnalités suivantes :

- 1. les représentants jurassiens aux Chambres fédérales ;*
- 2. les préfets du Jura et de Bienne ;*
- 3. le bureau de la députation jurassienne ;*
- 4. le président de chaque parti jurassien ;*
- 5. trois représentants de chacune des grandes associations jurassiennes : ADIJ, Pro Jura et Emulation.*

Désireuse de grouper les bonnes volontés autour de notre drapeau, la Société d'Emulation invite tous les Jurassiens à travailler au retour de la paix dans le pays.¹⁰

La SJE propose donc que, sur la base des travaux du Comité de Moutier, un nouvel organisme représentatif, à la composition similaire, définisse un projet de statut politique qui assure au Jura « une influence propre sur sa destinée ».

Egalement convaincue que l'octroi d'une autonomie partielle est la condition nécessaire et suffisante d'un apaisement des esprits ainsi que du maintien d'un Jura uni au sein du canton de Berne, la Députation jurassienne esquissera un projet de statut sous la forme de dix-sept propositions de modifications constitutionnelles et de mesures administratives en faveur de la minorité francophone.

Après avoir refusé d'entrer en matière sur les réformes de structure proposée par la Députation jurassienne, le gouvernement bernois – partiellement renouvelé à la suite des élections de 1966 – présente en mars 1967 un plan d'action « visant à amener la détente dans le Jura et à déterminer les bases d'un règlement définitif du problème jurassien ». Il doit se dérouler en deux phases : la première consiste en une analyse des multiples aspects de la question ainsi que du contenu politique et

juridique des propositions de la Députation jurassienne, la seconde doit être celle des décisions.

Fermeté de l'Emulation face à la Commission des 24 et à la Commission confédérée de bons offices

Pour mener à bien la phase exploratoire et rédiger un mémoire, le Conseil-exécutif crée le 16 juin 1967 un groupe de travail, composé pour moitié de Jurassiens et de Bernois représentant toutes les tendances politiques, plus connu sous le nom de Commission des 24. Celle-ci consulte les partis politiques, mais aussi l'Université, les Eglises nationales et les principales associations économiques et culturelles du Jura et de l'ancien canton. A l'Université et aux associations culturelles, quatre questions sont posées concernant :

- 1) la situation faite aux populations d'expression française dans le cadre de l'organisation politique actuelle du canton de Berne ;
- 2) les mesures à prendre pour sauvegarder et développer le caractère propre des différentes régions du canton de Berne, et plus particulièrement du Jura ;
- 3) les mesures propres à favoriser les échanges culturels entre les différentes populations du canton ;
- 4) les conséquences d'ordre culturel pour le Jura ou pour l'ancien canton d'une éventuelle réalisation des propositions de la Députation jurassienne.

Dans sa réponse écrite du 21 octobre 1967, le Conseil de la SJE conteste le bien-fondé de la démarche de la Commission des 24 :

Nous voudrions exprimer d'abord un sentiment d'inquiétude devant l'intention d'établir un mémoire sur les données actuelles de la question jurassienne. Notre histoire offre tant d'exemples de commissions chargées de recueillir les vœux du pays, et dont les rapports sont restés lettre morte.

Pour nous, les circonstances présentes ne peuvent être isolées des données permanentes. Celles-ci ont été définies clairement par le Comité de Moutier, il y a vingt ans, et ses conclusions n'ont pas vieilli. Seul, un statut de minorité, au sens politique du terme, est de nature à résoudre le problème.

L'Emulation défendit ce point de vue en 1949 ; elle l'a maintenu dans sa réponse à la Députation jurassienne en 1964 ; elle le confirme aujourd'hui. L'Emulation continue à penser que l'essentiel est de résoudre le problème politique. La solution trouvée, les entraves dont souffrent la vie culturelle tomberont. Aussi nous semble-t-il prématuré de répondre aux quatre questions de votre lettre du 18 août.

LES PRÉSIDENTS CENTRAUX DE LA SJE

Thurmann Jules	de 1847 à 1855
Kohler Xavier	de 1855 à 1868
Durand Joseph	de 1868 à 1869
Thiessing Jean-Baptiste	de 1875 à 1877
Kohler Xavier	de 1869 à 1875
Caze Robert	de 1877 à 1879
Meyer Edouard	de 1879 à 1882
Kohler Xavier	de 1882 à 1890
Koby Frédéric	de 1890 à 1892
Droz Arnold	de 1892 à 1897
Balimann Ernest	de 1897 à 1901
Kohler Adrien	de 1901 à 1912
Zobrist Théo	de 1912 à 1915
Lièvre Lucien	de 1915 à 1926
Viatte Germain	de 1926 à 1927
Amweg Gustave	de 1927 à 1933
Gressot Jean	de 1933 à 1942
Rebetez Ali	de 1942 à 1961
Beuchat Charles	de 1961 à 1969
Guéniat Edmond	de 1969 à 1972
Boillat Michel	de 1972 à 1981
Fleury Jean-Luc	de 1981 à 1985
Wicht Philippe	de 1985 à 1994
Juillerat Claude	depuis 1994

LES SECRÉTAIRES CENTRAUX, PUIS GÉNÉRAUX

Kohler Xavier	de 1847 à 1855
Friche A.	de 1855 à 1856
Dupasquier Louis	de 1856 à 1860
Favrot Alexandre	de 1860 à 1868
Bodenheimer Constant	de 1868 à 1870
Pauchard Olivier	de 1870 à 1874
Hengy Virgile	de 1874 à 1879
Carnal P.	de 1879 à 1880
Droz Arnold	de 1880 à 1881
Zobrist Théo	de 1881 à 1899
Kohler Adrien	de 1899 à 1901
Germiquet E.	de 1901 à 1909
Amweg Gustave	de 1909 à 1924
Rebetez Ali	de 1924 à 1942
Juillerat Henri	de 1943 à 1944
Christe Paul	de 1944 à 1950
Schaller François	de 1950 à 1957
Ballmer Roger	de 1957 à 1961
Widmer Alphonse	de 1961 à 1982
Moritz Bernard	de 1982 à 1993
Lachat Jean-François	depuis 1993

*Si cette priorité est respectée, nous accepterons toujours de collaborer avec ceux qui recherchent un règlement équitable de la question jurassienne. Après tant d'enquêtes, d'inventaires et de rapports, il convient de passer aux actes.*¹¹

La remise du rapport de la Commission des 24, n'empêche pas la tension de monter dans le Jura, notamment avec l'occupation de la préfecture de Delémont par le Groupe Bélier le 29 juin 1968. Aussi le gouvernement bernois se tourne-t-il vers le Conseil fédéral. Le 16 juillet, une Commission confédérée dite « de bons offices » ou « des quatre Sages » est chargée de trouver une solution politique à la crise jurassienne.

Donnant suite à une invitation de son président, Max Petitpierre, une délégation de trois membres du Comité directeur de l'Emulation est reçue par la Commission confédérée de bons offices, en compagnie d'une délégation de l'Institut. Selon André Auroi :

*Bien que les deux associations et plus particulièrement leurs délégations n'aient pris aucun contact préalable, la discussion a laissé paraître une remarquable unité de vue. (...) A titre personnel, les Emulateurs, de même que les membres de l'Institut jurassien ont affirmé l'existence d'un malaise et ses incidences regrettables dans le domaine culturel. Ils ont démontré que toutes les solutions préconisées jusqu'à ce jour étaient demeurées inefficaces et qu'il était indispensable de recourir à une solution originale en dehors de voies traditionnelles pour sortir de l'impasse.*¹²

Le gouvernement bernois s'étant rallié à la démarche en deux temps préconisée par les « quatre Sages », les événements se précipitent avec l'adoption le 1^{er} mars 1970 de la révision constitutionnelle reconnaissant au peuple jurassien le droit à l'autodétermination et les dispositions plébiscitaires y relatives, puis, après l'échec d'un projet de statut d'autonomie vidé de toute substance, la fixation du plébiscite d'autodétermination au 23 juin 1974.

L'indépendance comme garantie de l'unité

A la veille du plébiscite du 23 juin, l'Assemblée générale de l'Emulation, réunie le 8 juin à Saignelégier, approuve une déclaration, longuement discutée et acceptée la veille par le Conseil à l'unanimité des vingt-huit membres présents. « Jamais, selon le président Michel Boillat, l'Emulation, ni aucune association jurassienne, n'ont pris une position aussi claire et aussi ferme dans la question jurassienne ».

Voici le texte accepté par 131 voix et deux abstentions, malgré une intervention qui mettait en garde contre les protestations qu'elle provoquerait dans les districts méridionaux.

Depuis qu'elle existe, la Société jurassienne d'Emulation a été la gardienne du patrimoine historique et culturel du Jura. Dans un récent communiqué, le Comité directeur a rendu les citoyens et citoyennes attentifs aux conséquences du plébiscite fixé au 23 juin 1974 par le gouvernement bernois. Fidèle à l'esprit de ses fondateurs et à ses statuts, l'Emulation réaffirmait avec force qu'il existe un seul peuple jurassien et un seul patrimoine commun à tout le Jura.

L'Assemblée générale, réunie à Saignelégier, se déclare à son tour fidèle à l'unité du peuple jurassien. Elle constate que dans les circonstances présentes, et vu les possibilités offertes par l'additif constitutionnel du 1^{er} mars 1970, c'est en réalité le problème de l'unité qui sera posé aux citoyennes et citoyens du Jura le 23 juin prochain.

*Jurassiennes et Jurassiens ne peuvent désirer qu'une chose : que leur patrie demeure entière face à son destin. A ce moment de notre histoire, la Société jurassienne d'Emulation constate que l'indépendance offre au Jura la meilleure garantie d'unité. Elle invite chaque citoyen et chaque citoyenne à bien réfléchir et à faire son devoir en toute conscience.*¹³

Recréer d'abord l'unité spirituelle du Jura

Le 23 juin, la majorité du peuple jurassien choisit l'indépendance. Mais la majorité antiséparatiste des districts de Moutier, Courtelary et La Neuveville lance immédiatement les initiatives conduisant à l'éclatement du Jura. Après une vaine tentative de discuter avec Force démocratique, l'Emulation doit reconnaître son impuissance : elle n'a pas « les moyens d'empêcher ce malheur ». A l'invitation de l'ADIJ, les bureaux des grandes associations publient une déclaration « un peu énigmatique mais qui, telle était du moins l'impression des représentants de l'Emulation, impliquait un appel à l'unité jurassienne ».

Après le vote du 16 mars 1975, une frontière politique divise le peuple jurassien. Le 31 mai, lors de l'Assemblée générale, le président Michel Boillat, au nom du Comité directeur et du Conseil, lit une déclaration sur « l'actualité jurassienne » qui « suscite de vifs applaudissements et recueille l'adhésion unanime des quelque deux cents Emulateurs présents ». Elle définit l'attitude de la SJE face à la nouvelle donne politique :

A tous les Jurassiens du Sud qui ne se sentiront jamais Bernois, à ceux qui, aveuglés pour un temps, se sont trompés ou ont été trompés le 16 mars, l'Emulation offre d'être la patrie du cœur, celle qui, par-dessus une frontière cantonale, unit des frères qui se reconnaissent une même histoire, une même culture, un même patrimoine, et qui espèrent que l'avenir les réunira tous dans la liberté. Bien que la frontière tracée le 16 mars soit contre nature, l'Emulation n'entrera pas dans le combat

*politique. Mais, avec vigilance et insistance, elle rappellera aux Juras-
siens, de Boncourt à La Neuveville, qu'ils forment un seul peuple, qu'ils
ont une langue, des traditions et une culture communes à protéger au-
jourd'hui, à défendre demain peut-être, en un mot, qu'ils sont Jurassiens
et qu'ils ont à le rester de cœur et d'esprit. L'Emulation ne dit pas : fai-
sons ou refaisons l'unité politique du Jura, la réconciliation suivra ;
mais : maintenons, ou recréons d'abord l'unité spirituelle du peuple ju-
rassien, car c'est par elle que se fera l'unité politique.*¹⁴

Cette position de principe est ancrée dans les statuts par la modifica-
tion de l'article 2 lors de la révision partielle acceptée par l'Assemblée
du 22 mai 1976. L'Emulation s'assigne désormais comme but le main-
tien de l'unité culturelle du peuple jurassien.

Même en désignant clairement le champ culturel comme son terrain
d'activité, la SJE doit redéfinir ses rapports avec l'Etat, en l'occurrence
les cantons de Berne et du Jura, puisque désormais la patrie jurassienne
est partagée entre deux entités politiques.

L'Emulation, l'Etat de Berne et la République et Canton du Jura

On peut distinguer trois phases dans les rapports entre l'Emulation et
l'Etat au cours du dernier demi-siècle : la période « bernoise », où elle
apparaît comme l'un des principaux interlocuteurs jurassiens du gouver-
nement cantonal en matière culturelle ; une période intermédiaire durant
laquelle elle doit essayer de trouver sa place par rapport aux nouvelles
structures politiques qui s'établissent de part et d'autre ; dans la troisiè-
me période, elle se trouve contrainte, malgré elle, à n'avoir qu'un seul
partenaire politique – la République et Canton du Jura – tout en restant
active dans le Jura bernois.

Après comme avant 1947, l'Emulation continue de défendre les inté-
rêts généraux du Jura dans les affaires cantonales. A côté de sa partici-
pation au Comité de Moutier déjà évoquée, elle se préoccupe des prob-
lèmes posés aux jeunes Jurassiens obligés de passer par l'Université de
Berne pour obtenir certains diplômes, notamment les juristes et les
maîtres secondaires. En 1971, le Conseil de l'Emulation, rappelant les
« constantes doléances de la part des étudiants », prie l'autorité cantona-
le de « tout mettre en œuvre pour que les futurs maîtres secondaires ju-
rassiens puissent, dans un proche avenir, faire des études cohérentes
dans une université romande et y subir les examens requis ». La SJE est
aussi intervenue dans d'autres secteurs de l'enseignement, pour la pro-
tection de sites naturels, la restauration de monuments historiques et la
construction de la Transjurane.

Depuis 1952, l'Emulation reçoit une subvention annuelle de 10 000
francs du gouvernement bernois, preuve tangible « de l'intérêt qu'il lui

porte et de l'estime qu'il a pour elle ». La somme sera portée à 13 000 francs dès 1958, à plus de 30 000 francs au début des années 1970 et à 90 000 francs dès l'année 1974/75. Une manne bienvenue, alors que le coût des *Actes* dépasse largement la rentrée des cotisations et que la SJE multiplie ses activités.

La création du canton du Jura, d'un côté, et la volonté des milieux probernois de couper tous les liens associatifs en prolongement de la division politique et institutionnelle, de l'autre, obligent l'Emulation à agir sur deux fronts simultanément.¹⁵ Ne pouvant pas « rester indifférente à la place qui serait faite à la culture dans le nouveau canton », elle prend l'initiative de réunir les principales associations culturelles du Jura. Leur proposition commune d'article constitutionnel concernant l'encouragement de la culture par l'Etat et les communes est adoptée sans modification par la Constituante, puis par le peuple. Elles se penchent ensuite sur l'adaptation de la loi sur l'encouragement des activités culturelles du canton de Berne à la Constitution et à la situation particulière du canton du Jura.

Si du côté de Delémont le climat apparaît serein, du côté de Berne les nuages s'amoncellent. En application des droits de coopération reconnus à la minorité francophone du canton, les décisions gouvernementales bernoises sont liées aux préavis de la Fédération des communes du Jura bernois (FJB), constituée en 1976. Contrôlée par le mouvement probernois, celle-ci entend mener sa propre politique en matière de développement économique, social et culturel. Et une de ses premières décisions est de proposer au gouvernement la suppression de la subvention annuelle versée à l'Emulation. Si cette dernière avait accepté de se scinder en deux structures autonomes, peut-être aurait-elle répondu aux exigences posées par la FJB pour continuer à recevoir une subvention du canton de Berne. Mais l'Emulation ayant clairement réaffirmé qu'elle était une « unité culturelle indivisible », le 27 juin 1979, l'assemblée de la FJB, par 38 voix contre 9, préavise négativement sa demande d'un subside annuel de 45 000 francs, une somme équivalente à celle promise par le canton du Jura.

Le gouvernement bernois entérine cette décision, toutefois il alloue encore un ultime subside de 20 000 francs à l'Emulation, en lui signifiant qu'il ne la reconnaît plus d'utilité publique. Il la remercie néanmoins « pour sa contribution à la vie culturelle du canton de Berne depuis 1847 et jusqu'à la création du canton du Jura ». Le Comité directeur réaffirme à cette occasion que l'Emulation n'aurait « jamais qu'un seul comité symbole vivant de la patrie commune et de l'unité culturelle ancestrale ». Le canton du Jura – par un subside extraordinaire de 20 000 francs – permet à l'Emulation de boucler l'exercice 1978-1979, et, depuis 1980, lui alloue annuellement une subvention ordinaire de 90 000 francs. Depuis 1993, dans le cadre de sa politique de réduction du déficit

des finances publiques, l'Etat jurassien a sensiblement diminué le budget culturel. Depuis 1996, l'Emulation ne reçoit plus que 66 400 francs. A côté des subventions ordinaires, l'Emulation a également bénéficié de l'aide publique sous forme de subventions extraordinaires, accordées généralement pour la publication d'ouvrages, souvent prélevées sur les parts cantonales aux gains de la loterie : de la SEVA pour le canton de Berne, de la Loterie romande (LORO) pour celui du Jura.

L'Emulation et la politique culturelle du canton du Jura

Tout en acceptant le soutien financier du canton du Jura, l'Emulation ne cache pas son « inquiétude à l'égard d'une intervention trop marquée de l'Etat » dans la vie culturelle. En accord avec les autres associations culturelles, dans un premier temps, elle manifeste son opposition à la nomination d'un animateur culturel. Mais, comme le constate Cyrille Gigandet, « l'exécutif, en définissant un poste de « Délégué aux affaires culturelles », en limitant ses fonctions à une charge d'encouragement, de coordination ou de liaison, et en nommant un fonctionnaire que l'on ne pouvait soupçonner d'être un « administrateur » de la culture (le poète Alexandre Voisard), réussit à obtenir finalement l'adhésion des associations. En outre, il mit très rapidement sur pied un Office du patrimoine historique unique en Suisse et les Commissions chargées d'encourager les lettres et les arts ou d'étudier avec les institutions existantes les besoins en matière de bibliothèques et de musées ». ¹⁶

Finalement, les velléités interventionnistes ne viendront pas du délégué aux affaires culturelles, mais plutôt du chef de l'Office du patrimoine historique, Bernard Prongué, principal inspirateur de la politique culturelle de l'Etat. Trois projets annoncés publiquement en décembre 1984 par le Ministre de l'Education et des Affaires sociales – la création d'un Centre d'études et de recherches, celle d'un Musée cantonal des Beaux-arts et l'idée d'Etats généraux de la culture – suscitent une vive émotion dans les rangs de la Fédération jurassienne des associations culturelles (FEJAC), et au sein de l'Emulation en particulier. Pour cette dernière, écrit-elle au ministre en avril 1985, ces trois projets vont à l'encontre des principes de politique culturelle proclamés par l'Etat : respect de l'indépendance de la vie associative, concertation avec les associations pour tout ce qui concerne les activités culturelles, appui et subsidiarité de l'Etat en matière culturelle. Après concertation avec les autorités, et malgré de fortes réticences internes et l'opposition du CEH, l'Emulation adhérera au Centre d'études et de recherches (CER), créé par ordonnance en 1986. Celui-ci regroupe, sous la houlette du chef de l'OPH, les services culturels de l'Etat, les Archives de l'ancien Evêché de Bâle et quatre grandes associations jurassiennes, dans le but de contribuer à la

promotion de la culture jurassienne et à son rayonnement à l'extérieur du canton, notamment en éditant l'annuaire *Jurassica* depuis 1987.

A part le risque d'empiétement de l'Etat dans le domaine culturel, une autre difficulté dans la collaboration entre l'Emulation et le canton provient du fait que leur territoire de référence n'est pas le même. Désireuse de « collaborer le plus étroitement avec le canton du Jura », l'Emulation refuse cependant de se « considérer comme une société dotée de structures adaptées aux nouvelles frontières » ; elle « veut aussi préserver les intérêts des Emulateurs qui ne sont pas, politiquement, ressortissants du canton du Jura ». Cette position de principe guide l'attitude de l'Emulation lors de la mise en place de la Bibliothèque cantonale jurassienne et la signature de la convention d'août 1983, qui met ses collections à disposition de l'institution, dont elle avait demandé la création, tout en en conservant la propriété. Elle a aussi conduit à la création du Fonds Sud, constitué par « l'acquisition des ouvrages publiés sur le territoire de la partie jurassienne du canton de Berne, ou inspirés par elle », considéré comme le « pendant naturel, pour le Jura méridional, de la Bibliothèque de l'Emulation déposée maintenant à la Bibliothèque cantonale à Porrentruy ». Ce fonds a été déposé officiellement le 17 mars 1994 dans les locaux de « Mémoire d'Erguël » à Saint-Imier.

Après les tensions et les tâtonnements des premières années, les relations entre l'Emulation et l'Etat jurassien deviendront plus sereines. D'une certaine façon, il en est de même du côté de Berne. Même si l'Emulation n'y est toujours pas reconnue officiellement d'utilité publique, du moins l'Etat de Berne accepte-t-il de soutenir financièrement les publications de l'Emulation concernant le Jura bernois, et des relations de bon voisinage ont pu être établies avec l'Association *Intervalles*, qui publie depuis 1981 une revue culturelle du Jura bernois et de Bienne romande.

Soucieuse d'appuyer toute initiative visant au rapprochement des deux entités politiques qui divisent la « patrie du cœur », l'Emulation répond volontiers, en juillet 1992, à l'invitation de la Commission consultative du Conseil fédéral et des cantons de Berne et du Jura pour les affaires jurassiennes. Selon le rapport présenté à l'Assemblée générale du 24 avril 1993, par Philippe Wicht :

Ce fut l'occasion pour votre président, fort de l'appui du Comité directeur, de démontrer que la vie culturelle continue à s'exercer par delà les nouvelles barrières politiques et que notre association, comme beaucoup d'autres, sert toujours de lieu de rencontre et de dialogue pour toutes les bonnes volontés. Nous avons été particulièrement heureux de constater que les chemins que nous avons empruntés sont désormais recommandés par les plus sages.

L'Emulation accueille favorablement l'accord du 25 mars 1994 entre la Confédération et les cantons de Berne et du Jura, par lequel le

Conseil-exécutif bernois reconnaît « la communauté d'intérêt qui lie les deux parties de la région jurassienne » et le gouvernement jurassien renonce à poser la Question jurassienne « en termes de pouvoir et de territoire » pour l'aborder « en termes de dialogue et de collaboration ». Et ce n'est pas un hasard, si deux présidents du gouvernement jurassien – Jean-Pierre Beuret en 1994 à Porrentruy et Claude Hêche en 1996 à La Neuveville – choisissent la tribune de l'Assemblée générale de l'Emulation pour exprimer la confiance et les espoirs que les autorités cantonales mettent dans l'Assemblée interjurassienne pour trouver la solution politique qui réconciliera les Jurassiens.

CONCLUSION

Née à l'aube de la Révolution industrielle, la Société jurassienne d'Emulation est toujours présente à la fin du XX^e siècle, dont la seconde moitié a pourtant été marquée par une nouvelle révolution technologique : de l'avènement de l'énergie nucléaire au prodigieux développement de l'informatique, en passant par l'aviation supersonique et l'exploration du cosmos. Les bouleversements dans son environnement immédiat – économique, social, culturel et politique – ont été également considérables.

Paradoxalement, ce sont peut-être tous ces changements qui ont perpétué la raison d'être de cette association culturelle issue d'une autre époque. Elle répond sans doute à un besoin d'identité et d'enracinement dans un monde économiquement, culturellement et idéologiquement de plus en plus uniformisé. Et, créée pour être la gardienne de l'âme du Jura qui manquait d'une indépendance cantonale, ne conserve-t-elle pas ce rôle maintenant qu'il est divisé entre deux entités politiques ?

Mais si l'Emulation a gardé sa raison d'être, c'est sans doute qu'elle a également su s'adapter aux aspirations des nouvelles générations. Saura-t-elle relever les défis du XXI^e siècle ? Le passé plaide pour une réponse affirmative. Et, lors de sa première séance après les festivités du cent cinquantième anniversaire, le Conseil de l'Emulation n'a-t-il pas été convié à une présentation d'Internet, le nouveau système de communication et d'information à l'échelle mondiale ?

François Kohler (Delémont), est historien et responsable du Cercle d'études historiques. Claude Hauser (Fribourg) est historien et assistant à la Chaire d'histoire contemporaine de l'Université de Fribourg. Sa thèse : Aux origines intellectuelles de la Question jurassienne a été publiée en décembre 1997.

MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR 1947-1997

Nom	Prénom	Profession	Domicile	Entrée	Sortie	Fonction particulière
Rebetez	Ali	Professeur	Porrentruy	1924	1961	Président (depuis 1942)
Gressot	Jean	Avocat, journaliste	Porrentruy	1925	1957	Vice-président (1942-1948)
Christe	Paul	Avocat et greffier	Porrentruy	1925	1961	Secrétaire (1942-1950)
Victor	Henry	Préfet	Porrentruy	1925	1948	
Ribeaud	Alfred	Avocat	Porrentruy	1925	1954	Vice-président (1948-1954)
Cuttat	Paul	Pharmacien	Porrentruy	1934	1948	
Boinay	Georges	Avocat et notaire	Porrentruy	1940	1948	
Billieux	Xavier	Secrétaire municipal	Porrentruy	1945	1948	
Guéniat	Edmond	Professeur	Porrentruy	1945	1961	Vice-président (1954-1961)
Schaller	François	Fondé de pouvoir	Porrentruy	1950	1957	Secrétaire
Erard	Victor	Professeur	Porrentruy	1953	1957	Bibliothécaire
Cuttat	Paul-Albert	Pharmacien	Porrentruy	1955	1959	
Ballmer	Roger	Professeur	Porrentruy	1957	1961	Secrétaire
Flückiger	Roger	Professeur	Porrentruy	1957	1984	Bibliothécaire
Jobé	Jean	Président du Tribunal	Porrentruy	1957	1961	
Beuchat	Charles	Professeur	Porrentruy	1961	1969	Président
Widmer	Alphonse	Recteur Ecole cant.	Porrentruy	1961	1982	Secrétaire général
Neusel	Edgar	Ingénieur Technicum	Saint-Imier	1961	1963	Vice-président
Sintz	André	Fondé de pouvoir	Tramelan	1961	1982	Trésorier
Erard	Victor	Professeur	Courgenay	1961	1976	Animateur des sections
Rais	André	Archiviste	Delémont	1961	1970	Actes
Auroi	André	Président du tribunal	Bienne	1961	1969	
Jubin	Paul	Directeur Ecole second.	Saignelégier	1961	1965	
Lachat	Gérard	Imprimeur	Moutier	1963	1965	
Broquet	Charl.-Auguste	Vétérinaire	Saignelégier	1965	1978	
Robert	Max	Imprimeur	Moutier	1965	1981	
Guéniat	Edmond	Professeur	Porrentruy	1969	1972	Président
Kessi	Henri	Commerçant	Bienne	1969	1981	
Boillat	Michel	Professeur	Fontenais	1972	1981	Président
Rais	Jean-Louis	Maître secondaire	Delémont	1970	1987	
Chevalier	Jean	Professeur	Delémont	1976	1992	
Jeanbourquin	Maxime	Instituteur	Saignelégier	1978	*	
Charotton	Pierre	Fondé de pouvoir	Péry	1978	1989	
Fleury	Jean-Luc	Professeur	Courtedoux	1981	1985	Président
Steullet	Anne-Marie	Journaliste	Moutier	1981	*	
Hirt	Jacques	Directeur du Collège	La Neuveville	1981	*	
Moritz	Bernard	Professeur	Fontenais	1982	1993	Secrétaire général
Jolidon	Bernard	Fondé de pouvoir	Moutier	1982	*	Trésorier
Michel	Jean	Maître secondaire	Porrentruy	1982	1993	Rédaction des Actes
Bédât	Bernard	Recteur Lycée cantonal	Porrentruy	1982	*	Responsable des Editions**
Rebetez	Claude	Maître secondaire	Porrentruy	1984	*	Bibliothécaire/Actes 1993 ss.
Wicht	Philippe	Professeur	Porrentruy	1985	1994	Président
Jobin	Gilbert	Directeur Banque cant.	Delémont	1987	*	
Bessire	Jean-Pierre	Directeur Ecole second.	Courtélary	1989	*	
Roulet	Marcelle	Architecte	Saint-Imier	1992	*	
Lachat	Jean-François	Enseignant	Porrentruy	1993	*	Secrétaire général
Juillerat	Claude	Enseignant	Porrentruy	1994	*	Président

* Membres du Comité directeur en fonction lors de l'Assemblée générale du 26 avril 1997.

** Formellement, pas membre du Comité directeur.

NOTES

¹ Voir la bibliographie ci-dessous.

² *ASJE* 1981, p. 525-526 ; 539-540.

³ La répartition socio-professionnelle a été faite selon les critères classiques suivants : Classes aisées = chefs d'entreprise, professions libérales juridiques et médicales/Classes moyennes = commerçants, aubergistes, agriculteurs, enseignants, professions administratives, cadres du secteur privé/Classes modestes = ouvriers et employés.

⁴ Les données disponibles étant incomplètes pour l'année 1975, on a utilisé celles de 1969 pour les sections de Bienne et Berne, et celles de 1973 pour les sections d'Erguël, de Bâle, Lausanne et Fribourg.

⁵ Cf. *La Table analytique des Actes de la Société jurassienne d'Emulation 1947-1997*, établie par le CEH, classée par matières et munie d'index.

⁶ Au début des années soixante, quelques historiens, dont Roger Chatelain, Emile Froté et André Rais, avaient créé une Société d'histoire et d'archéologie « en dehors du cadre jugé trop officiel et tutélaire » de l'Emulation. Cf. HAUSER, Claude. « Ecrire ou faire l'histoire ? La Société jurassienne d'Emulation face à la Question jurassienne (1947-1975) ». In : *Equinoxe. Revue romande de sciences humaines*, N° 10, automne 1993, p. 123.

⁷ L'idée de créer un cercle de patois a été relancée dernièrement ; un groupe de travail a été constitué à cet effet, pour en délimiter le cahier des charges et s'assurer qu'il n'entrera pas en concurrence avec les sociétés de patoisants déjà existantes.

⁸ Le procès-verbal précise que « le terme « notamment » figure dans la résolution afin de permettre au Rassemblement jurassien de faire partie du nouvel organisme (manière de voir des bureaux des trois grandes associations jurassiennes) ».

⁹ Ali Rebetez informe ainsi le conseiller d'Etat Virgile Moine de la tournure des débats sur le sujet au sein de l'Emulation, faisant valoir son propre point de vue.

¹⁰ BÉGUELIN, Roland ; SCHAFFTER, Roger. *Berne à l'heure du choix*, Delémont, 1964, p. 88-89.

¹¹ Commission des 24. *Les données actuelles du problème jurassien*, 1968. Berne, 1968, p. 184-185.

¹² *ASJE* 1970, p. 443-444.

¹³ *ASJE* 1974, p. 547.

¹⁴ *ASJE* 1975, p. 459.

¹⁵ Sur les conséquences de la scission du Jura en deux entités politiques sur la vie associative régionale, cf. GIGANDET, Cyrille. « Sous le choc de l'histoire. L'identité jurassienne entre deux Etats ». In : PRONGUÉ, Bernard (sous la direction de). *L'écartèlement. Espace jurassien et identité plurielle, 1974-1989*. Saint-Imier, 1991, p. 39-224.

¹⁶ Op. cit., p. 195-196.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Sources utilisées

Actes de la Société jurassienne d'Emulation, 1947-1996.

Archives de la Société jurassienne d'Emulation, déposées auprès des Archives de la République et Canton du Jura, à Porrentruy.

Documents sur la Société jurassienne d'Emulation, mis à disposition par M. Victor Erard (période 1950-1980) et François Kohler (1981 ss.).

Archives de l'Institut jurassien des Sciences, des Lettres et des Arts, déposées aux Archives de la République et Canton de Neuchâtel, à Neuchâtel.

Fonds Virgile Moine, déposé aux Archives de l'Etat de Berne, à Berne.

Ouvrages et articles

- BEUCHAT, Charles. « La Société jurassienne d'Emulation ». In : *Alliance culturelle romande*, Cahier N° 17, juin 1971, p. 112-116.
- Cercle d'études historiques. *Table analytiques des Actes de la Société jurassienne d'Emulation, 1847-1997*. Porrentruy, 1998.
- GIGANDET, Cyrille. « Sous le choc de l'histoire. L'identité jurassienne entre deux Etats ». In : PRONGUÉ, Bernard (sous la direction de). *L'écartèlement. Espace jurassien et identité plurielle, 1974-1989*. Saint-Imier, 1991, p. 39-224.
- HAUSER, Claude. « Ecrire ou faire l'histoire ? La Société jurassienne d'Emulation face à la Question jurassienne (1947-1975) ». In : *Equinoxe*. Revue romande de sciences humaines, N° 10, automne 1993, p. 115-128.
- HAUSER, Claude. *Aux origines intellectuelles de la Question jurassienne. Culture et politique entre la France et la Suisse romande (1910-1950)*. Courrendlin, 1997, 520 p.
- PRONGUÉ, Bernard. *Patrimoine et culture dans la République et Canton du Jura, 1979-1994. Regards sur un itinéraire*. Porrentruy, 1995, 129 p.
- PRONGUÉ, Dominique. « La Société jurassienne d'Emulation. La part de l'histoire et la contribution de Joseph Trouillat (1847-1854) ». In : *Equinoxe*. Revue romande de sciences humaines, N° 10, automne 1993, p. 63-74.
- REBETEZ, Ali. *Société jurassienne d'Emulation. Table générale des matières contenues dans le volume des « Actes » de 1847 à 1956*. Porrentruy, 1958, 87 p.
- RIBEAUD, Alfred. « Les cent ans de l'Emulation ». In : *Le Livre du centenaire, 1847-1947*, Porrentruy, 1947, p. 93-155.
- Société jurassienne d'Emulation. *Le Livre du centenaire, 1847-1947*, Porrentruy, 1947, 319 p.
- STOLZ, Marie-Antoinette. « La fondation de la Société jurassienne d'Emulation et de la Société d'Emulation de Montbéliard : 1847 et 1852 ». In : *Le Pays de Montbéliard et l'Ancien Evêché de Bâle dans l'histoire*, Actes du colloque franco-suisse, Montbéliard et Porrentruy, 24-25 septembre 1983, Montbéliard/Porrentruy, 1984, p. 249-264.
- WALZER, Pierre-Olivier. *Les Pré-Actes : Nouveau coup d'œil sur les origines de la Société jurassienne d'Emulation*. Porrentruy, 1990, 213 p. L'Œil et la Mémoire, vol. 6.

